Illinois U Library

France ILLUSTRATION

N° 101 — 6 SEPTEMBRE 1947 — 40 FRANCS

LE MARÉCHAL MONTGOMERY A RENDU VISITE A L'ARMÉE FRANÇAISE

Lors de son passage à Paris, après avoir déposé une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu et avant d'aller visiter les camps d'instruction, le maréchal Montgomery a été reçu par M. Vincent Auriol, président de la République. On remarquera sur notre photographie, que, en raison des travaux effectués dans la cour d'honneur de l'Élysée, et destinés à lui rendre son aspect primitif par l'enlèvement de la véranda, le maréchal et son escorte ont dû pénétrer dans la demeure présidentielle par la porte de la rue de l'Élysée.

Phot. *France-Illustration* (H. Parnotte).

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

France ILLUSTRATION
REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.

L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et de la collection de « France-Illustration littéraire et théâtrale »

L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.

L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et la collection complète de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	1.800	2.160	2.200	2.560
6 mois . . .	900	1.080	1.100	1.280

ÉTRANGER :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.600	3.060	3.000	3.460
6 mois . . .	1.300	1.530	1.500	1.730

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 15 de chaque mois

France et Colonies . . . . Un an **360 fr.**
Étranger . . . . Un an **460 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de 10 fr. en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES, 4e trimestre 1945 : **4 fr.**; 1er semestre 1946 : **8 fr.**; 2e semestre 1946 : **8 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

LE **PROCHAIN** NUMÉRO DE

France ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE

A POMONE BLESSÉE
Chronique de Louis CHÉRONNET

63° 30' OUEST
Nouvelle inédite de Maurice GENEVOIX
de l'Académie française

MONSIEUR PROVIDENCE
Pièce en 2 actes et un prologue d'Albert HUSSON
Premier prix 1947 de la Société des Auteurs

PARAITRA LE **15 SEPTEMBRE**

France ILLUSTRATION

GEORGES OUDARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

TROISIÈME ANNÉE • NUMÉRO 101 • 6 SEPTEMBRE 1947

LE GÉNÉRAL DE GAULLE GRAND MAITRE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

L'amiral Thierry d'Argenlieu, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération, a remis, le 31 août, au général de Gaulle, fondateur de l'Ordre, le collier du Grand Maître, au cours d'une cérémonie intime à laquelle n'assistaient que les Compagnons de la Libération et les familles de ceux qui ont été décorés à titre posthume. On remarque sur notre photographie (à droite, tenant l'écrin) le commandant Chodron de Courcel, ancien officier d'ordonnance du général de Gaulle, qu'il accompagna à Londres le 17 juin 1940 et fut de ce fait son premier compagnon.

UNE SEMAINE DU MONDE

Hiroshima. — *Le second anniversaire du bombardement d'Hiroshima a été célébré de façon inattendue par des réjouissances auxquelles ont pris part des danseurs et des enfants, comme on peut le voir ci-dessus.*

Le Caire. — *Les démonstrations antianglaises qui ont eu lieu au Caire le 22 août, après avoir commencé pacifiquement, se sont terminées en émeute. La police, assaillie à coups de pierres, dut ouvrir le feu sur les manifestants.*

Paris. — *Le comte Karolyi, nommé ministre de Hongrie à Paris, a présenté ses lettres de créances à M. Vincent Auriol.*

Nuremberg. — *K. Brandt, ancien médecin personnel de Hitler et criminel de guerre, a été condamné à mort par pendaison.*

Paris. — *M. Alvarez de Albornoz, chargé de former le nouveau gouvernement républicain espagnol en exil, est arrivé de Mexico.*

Bulgarie. — *L'Assemblée nationale bulgare a ratifié à l'unanimité le traité de paix le 25 août malgré les protestations élevées par M. Kimon Gueorguiev, vice-président du Conseil, contre ce qu'il a appelé « l'injustice » de plusieurs de ses clauses. — Le 26 août, l'Assemblée nationale, appliquant la procédure d'urgence, a décidé d'interdire et de dissoudre le parti agrarien d'opposition ainsi que les organisations de jeunesse de ce parti, dont le leader était Nicolas Petkov, récemment condamné à mort, sanction contre laquelle ont protesté les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La totalité des biens des agrariens ont en outre été confisqués.*

Etats-Unis. — *Le Conseil de sécurité de l'O. N. U. a terminé ses débats sur la question indonésienne en adoptant à la quasi-unanimité (la Grande-Bretagne, seule, s'abstenant) la résolution polonaise rappelant au gouvernement hollandais et à la République indonésienne l'ordre de cesser le feu.*

Equateur. — *Le président de la République, M. Velazco Ibarra, a donné sa démission le 25 août à la suite de l'attitude prise par l'armée. Le promoteur de la rébellion, le colonel Mancheno, a formé le nouveau gouvernement, dans lequel il gardera le portefeuille de la Défense.*

France. — *Le gouvernement français a pris un décret instituant un commissariat de la République dans les établissements français de l'Inde. Le haut commissaire, qui résidera à Pondichéry et relèvera directement du ministre de la France d'Outre-Mer, exercera la direction et le contrôle de tous les services civils des établissements.*

Suisse. — *Le comité exécutif du mouvement pour un Etat fédéral mondial a chargé M. Henry Usborne, député travailliste britannique, de préparer la réunion d'une « assemblée constituante mondiale ».*

Paris. — *M. Daniel Mayer, après consultation des organisations patronales et ouvrières (ci-dessus), a fait prendre le 21 août un arrêté qui réalise en fait une augmentation générale des salaires payés au 1er mai dernier.*

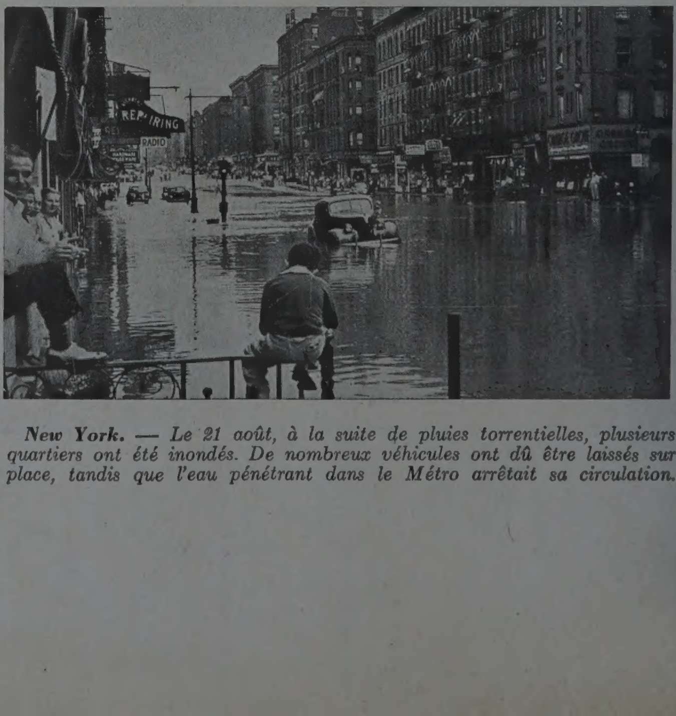

New York. — *Le 21 août, à la suite de pluies torrentielles, plusieurs quartiers ont été inondés. De nombreux véhicules ont dû être laissés sur place, tandis que l'eau pénétrant dans le Métro arrêtait sa circulation.*

LA SAISON DES CHASSEURS

DANS la sereine mélancolie d'une arrière-saison promise, on l'espère, à des aurores souriantes, les premiers coups de fusil vont effaroucher les lapins. Nous allons revoir dans la campagne, au crépuscule, les chiens aux longues oreilles pendantes, qui se traînent derrière la carnassière gonflée ou plate de leur maître, épuisé lui aussi.

La cruelle poésie de la chasse ne se peut nier, puisqu'elle a tant de fois inspiré les littérateurs et les peintres. Elle nous vient du fond des âges, elle s'est adoucie de notes bucoliques sur la flûte de Pan et s'est colorée de nuances fastueuses ou nobles sur les tableaux de Rubens et les tapisseries des châteaux de la Loire. Chez nous, elle fait partie du folklore, se mêle à nos traditions, tient sa place dans la légende et dans l'histoire.

C'est peut-être en Gaule, pays de l'aurochs aux terribles cornes, que la chasse à courre a son origine. Les princes mérovingiens furent, comme le biblique Nemrod, de robustes chasseurs devant l'Eternel. Les seigneurs de l'époque féodale n'ont pas attendu Gaston Phœbus pour porter l'art de la vénerie à un degré de science qui eût ébloui les Assyriens et Xénophon, professeur de Cyrus.

En vérité, la chasse moderne ressemble aussi peu à celle des fauconniers qu'aux exploits des hommes préhistoriques, forcés de s'attaquer aux bêtes pour se défendre autant que pour se nourrir. Elle n'est guère, non plus, affaire de chevalerie. Et pourtant, elle conserve quelques-uns des traits qui, de l'âge de pierre à l'ère contemporaine, la font apparaître à la fois comme une nécessité barbare et un luxe de raffinés.

La brute géniale des Eyzies gravait et peignait sur les parois de ses cavernes de magnifiques silhouettes de chevaux et de taureaux sauvages. On dit que c'était là pratique de magie destinée à vaincre d'avance, par la vertu d'un charme, les animaux convoités. Les descendants de ces artistes superstitieux, qui furent frôlés par l'esprit mystique, ne dédaignent pas les amulettes, et il arrive même que les bénédictions du Ciel soient pieusement appelées sur une meute, les joueurs de cor et les piqueurs. Tant il est vrai que les civilisés ne s'éloignent pas en tous points du primitif.

C'est qu'ils ne peuvent, sous peine de mort, renoncer entièrement aux instincts.

Faits comme des gravures de modes ou vêtus à la paysanne, les chasseurs sont moins divisés par leur rang social qu'ils ne sont unis par leur goût commun. Voici venu le moment de tendre l'oreille dans les cabarets champêtres, ou, mieux encore, au Saint-Hubert-Club de France, où les jeunes écoutent volontiers le président de l'Association, M. Charles Radot. Ces milieux déplorent que le gouvernement ait abandonné le principe dit des trois zones : autrefois, la France était divisée en trois grandes régions de chasse, sans compter la petite zone de Bretagne, qui accordait au gibier quinze jours de répit supplémentaires. Il y avait ainsi quatre « ouvertures », à des dates différentes, d'ailleurs voisines les unes des autres. Cette année, les ouvertures se trouvent multipliées : le 23 août dans la Moselle, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin ; le 24, dans la contrée méditerranéenne ; le 31, dans les départements du Sud-Ouest ; le 7 septembre, dans de nombreux départements du Nord, de l'Est et du Centre — non sans diverses exceptions, plusieurs préfets ayant décidé d'attendre le 14 septembre, notamment dans l'Eure-et-Loir, le Loiret, le Loir-et-Cher, le Cher, l'Indre-et-Loire — enfin, le 21 septembre, dans la Manche et les départements de Bretagne.

En laissant aux préfets le soin de fixer la date, le ministère de l'Agriculture a voulu leur permettre de veiller à la préservation du « cheptel gibier ». Les intéressés contestent la sagesse de cette mesure. Ils prédisent qu'elle aboutira à des concentrations de chasseurs et au développement du braconnage.

Le gibier est-il abondant, au moins ? On ne saurait parler que du gibier de plaine, puisque la chasse au bois ne commence que plus tard. Les perdrix grises ont été gravement éprouvées par les circonstances, pendant la guerre, et, depuis, par les intempéries. La fauchaison des foins leur nuit. Aussi demande-t-on que les agriculteurs soient priés de munir leurs machines d'un dispositif spécial.

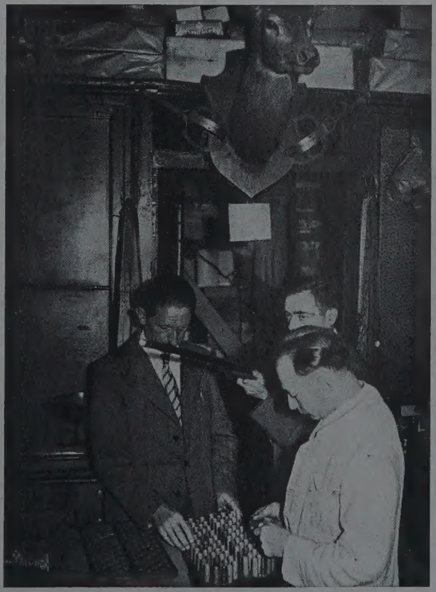

Veille d'ouverture chez un armurier : le choix du fusil et des cartouches est toujours délicat.

Les perdrix rouges ne manquent pas. Mais, en septembre, les cailles seront déjà parties — autre occasion de regretter, comme dit M. Radot, que nos règlements ne s'inspirent pas mieux des lois de la nature et des migrations.

Malgré une épidémie de turalémie, qui est apparue surtout dans l'Est, les lièvres se sont reproduits généreusement ; il conviendrait de prononcer l'ouverture, en ce qui les concerne, le 15 octobre, d'autant plus que le ravitaillement en profiterait.

En France, comme dans toute l'Europe, la guerre, qui a suspendu la chasse, a permis au gibier migrateur de proliférer. Quant au gibier sédentaire, elle l'a, chez nous, ravagé au profit du monopole allemand et des braconniers.

Dix-huit cent mille Français sont munis de permis. Mais cinquante mille seulement ont un permis général qui, au prix de 1.100 francs par an, leur donne le droit d'exercer leur adresse à travers toute la France. Les autres se contentent d'un permis départemental, qui leur coûte 300 francs. D'après ces chiffres, le nombre des chasseurs a augmenté de 300.000 depuis 1939.

Encore leur faut-il une arme. Pour la zone Sud, 1.200.000 fusils ont été récupérés, car les Allemands avaient consenti à restituer les canons et il a été possible, après leur départ, de retrouver les crosses. Dans la zone Nord, au contraire, les occupants ont détruit ou emporté presque toutes les armes. Néanmoins, le plus grand nombre des chasseurs sont maintenant munis d'un fusil, d'un fusil d'occasion de préférence, car, neuf, il se vendrait de 20.000 à 25.000 francs, bien que la fabrication ait repris.

Les chiens de chasse sont plus nombreux qu'avant la guerre, mais valent de 25.000 à 30.000 francs s'ils sont de race et bien dressés. Il est difficile de s'en procurer, en raison des prix élevés qui sont demandés pour la pension et le dressage. Mais on trouve à de moindres frais des « corniots » de village, qui souvent se distinguent par leur valeur.

Artémis, la chasseresse au cœur de glace, avait pour coutume de laisser leur chance de salut aux daims, aux cerfs, aux cailles. Elle épargnait les flèches de son arc d'ivoire à la jeune progéniture de ses victimes, et même il lui arrivait de donner les plus tendres soins à une petite biche orpheline ou blessée.

Les vrais chasseurs, animés du même esprit que la sœur d'Apollon, se plaignent que trop de Français, moins scrupuleux que les Suisses ou les Anglais, tuent inconsidérément n'importe quelle bestiole, ne préservent pas les petits du lièvre ou de la perdrix et ne laissent pas toujours au gibier les moyens de se défendre, autant dire de se multiplier. D'où le châtiment collectif imposé par les règlements nouveaux. Mais une punition générale, outre qu'elle rappelle, sur une petite échelle, des souvenirs haïssables, a pour effet de brimer les chasseurs loyaux sans pour cela corriger les autres.

Saint François d'Assise n'y trouverait rien à redire, sinon qu'il vaudrait mieux encore interdire à jamais l'usage des armes. Et Flaubert l'appuierait, qui nous a conté comment saint Julien l'Hospitalier, pour avoir trop aimé la chasse, finit par tuer ses parents. Il faut avouer, pourtant, que les protégés de saint Hubert ne se plaisent plus guère aux massacres. Leur joie doit le meilleur de son essence au plaisir de fouler, à l'aube, l'herbe fleurie de colchiques, les chaumes craquants, la terre grasse des labours, d'observer les attitudes de leur chien ou les coutumes des bêtes sauvages, de rêver, de méditer, de déjeuner sous la branche de sapin qui sert d'enseigne à un bistroquet de village, puis de repartir par les champs et de ne revenir vers les maisons qu'à l'heure où les fumées, qui se mêlent à la brume d'un crépuscule d'automne, répandent le fumet d'une soupe aux choux. Alors, ils pensent peut-être à l'inquiétude des premiers hommes quand la nuit, après une longue journée de chasse, menaçait de les surprendre dans la forêt, loin de leur antre protégé des fauves par un grand feu. Et, dans leur solitude, dans leur liberté, dans la conscience de leur force, ils se sentent unis par des liens mystérieux à l'humanité de tous les siècles, de toutes les latitudes, et peut-être à la vie des mondes inconnus.

RAYMOND MILLET.

L'ALGÉRIE EST DOTÉE

Les Français de la métropole réalisent-ils l'émotion profonde soulevée par le projet de statut chez les Français d'Algérie ?

Un régime particulier pour les trois départements d'Afrique du Nord était pourtant inéluctable. La politique d'assimilation tendait à la limite à identifier ces départements à ceux de la métropole. Mais, depuis plusieurs années, on tourne le dos à l'assimilation. Qu'on le veuille ou non, cette voie fermée, il ne reste qu'à trouver une organisation *sui generis,* une formule neuve.

C'est précisément ce pas dans l'inconnu qui effrayait les Français d'Algérie. Ceux-ci — pourquoi ne pas le dire ? — ont toujours redouté et redoutent encore les décisions d'un parlement où trop d'élus ignorent les conditions de leur vie et comblent cette lacune par des vues idéologiques. Le voyage de M. Depreux, au printemps dernier, avait semé l'alarme. A son retour, le ministre de l'Intérieur annonçait le dépôt prochain d'un statut. Et les Français d'Algérie savaient qu'il avait emporté un projet jugé par eux nocif et dont l'auteur était M. Chataigneau, l'actuel gouverneur général de l'Algérie.

De là, en Afrique du Nord, un mouvement d'opinion qui est né avant que l'on connaisse les intentions du gouvernement. Alors que le texte contresigné par tous les ministres n'a été déposé à l'Assemblée nationale que le 21 juillet, vingt et un conseillers généraux du département d'Alger remettaient, le 17 du même mois, une démission conditionnelle. Leur lettre collective était, dans sa rédaction même, dépourvue de nuances. Elle traduisait beaucoup plus une émotion qu'une pensée précise. Mais elle témoignait d'une résolution vigoureuse, qui pouvait aller loin.

Si les conseillers généraux de l'Oranais et du Constantinois étaient plus discrets, l'épidémie de démission conditionnelle gagnait les maires. Elle touchait, pour le seul département d'Oran, quatre-vingt-cinq d'entre eux sur cent dix.

Bientôt, le mouvement avait ses répercussions à Paris. Sur la pression de leurs collègues algériens, modérés et radicaux se raidissaient. Faute de pouvoir amener le M. R. P. à la même intransigeance, M. Viard, élu d'Alger, où il est doyen de la Faculté de droit, quittait son parti.

Bien entendu, la réplique était donnée de l'autre côté. Les autonomistes de Messali Hadj et du P. P. A. refusaient avec indignation un statut qui leur était offert par ce qu'ils appellent fort aimablement « la puissance occupante ». Le parti communiste et les amis du Manifeste de M. Ferrhat-Abbas voulaient une république algérienne, Etat associé dans le cadre de l'Union française.

Quand on eut tourné et retourné le projet du gouvernement, on dut convenir qu'il était fort loin de créer la République algérienne et que l'influence des ministres radicaux et républicains populaires avait permis d'atténuer le texte de M. Chataigneau. Sans doute la bataille eût-elle été moins âpre et la tâche de M. Ramadier moins difficile si ses amis socialistes ne s'étaient unis aux communistes et aux élus du collège musulman pour aviver les inquiétudes des Français d'Algérie.

La querelle, en tout cas, de diffuse à l'origine, était devenue concrète. Tout tournait autour de la composition du collège des citoyens français et de la définition de la majorité dans l'Assemblée algérienne qui devait se substituer aux anciennes délégations financières. S'emparant du projet gouvernemental, la Commission de l'Intérieur — avec son premier rapporteur, un socialiste, M. Rabier — allait fort loin dans le sens des revendications musulmanes. D'une part, elle élargissait le collège des citoyens français en y adjoignant un nombre important d'indigènes ; d'autre part, elle n'exigeait que la majorité simple pour les votes de l'Assemblée algérienne. On était donc loin de l'égalité entre Européens et autochtones. Les Musulmans étaient ainsi sûrs de la totalité de la représentation du second collège et d'une fraction de celle du premier. Ils étaient les maîtres, et la présence française était mise en cause, comme le rappelait, dans une déclaration remise à la presse, le général de Gaulle.

M. Paul Ramadier a dû employer toute sa ténacité et toute son adresse manœuvrière pour ramener une majorité à son projet. Pendant un mois, ce ne fut, autour du Palais-Bourbon, que pourparlers laborieux, concessions faites et reprises, transactions sans cesse mises en cause, votes contradictoires, débats épuisants. Les élus du P. P. A. vinrent injurier à la tribune et la France, à laquelle ils doivent tant, et les Français d'Algérie. La quasi-totalité des élus musulmans du second collège quittèrent l'hémicycle après des protestations qu'ils voulaient émouvantes et qui témoignaient d'une méconnaissance inquiétante des usages démocratiques. Une fois de plus, les socialistes, par les décisions de Lyon, compliquèrent tout.

Pour finir, cependant, M. Ramadier a réussi, au moment du vote final, à regrouper les trois partis de la majorité. Les 322 voix qui approuvèrent l'ensemble du texte représentaient la quasi-totalité des députés de la S. F. I. O., du M. R. P. et du Rassemblement des gauches. Les 92 opposants se situaient à droite. Quant aux communistes, ils s'étaient réfugiés dans l'abstention, déçus de n'avoir pu séparer les députés socialistes de leurs ministres. Politiquement, ce résultat était inespéré pour le gouvernement, dont il renforçait la position.

Il n'empêche que la plupart des élus d'Algérie ont finalement pris parti contre le statut, les uns, parce qu'ils le trouvent trop audacieux, les autres, parce qu'ils le jugent insuffisant. Ce qui devait être un cadeau de reconnaissance aux trois départements d'Afrique du Nord est finalement devenu une formule imposée du dehors, malgré l'assentiment des intéressés ou, tout au moins, de leurs représentants. Mais, n'est-ce pas le sort de toutes les transactions ? Et, en la matière, est-il d'autre solution que transactionnelle ?

Depuis des mois, et même des années, les positions se sont durcies en Afrique du Nord. On accuse un peu légèrement les colons de vouloir figer une structure administrative et économique qui leur a permis non seulement d'asseoir des situations personnelles, mais encore de faire de l'Algérie une des plus belles terres d'Afrique. On oublie, dans ce pays qui est si prompt à dénigrer l'effort de ses fils, ce que représente l'agitation que l'on a semée, ces dernières années, au nom de l'Islam. Prenez les inquiétudes des colons comme les troubles dont l'Afrique du Nord française a été le théâtre : tous les fils sont entre les mains de la Ligue arabe ; ils conduisent non pas, comme on l'écrit parfois, à Moscou, à Londres ou à Washington, mais au Caire. Et comment se méprendre sur le dessein et le caractère de la Ligue arabe ? Le dessein est de chasser la France et tous les pays non musulmans ; le caractère dominant est un totalitarisme religieux qui, comme celui de notre moyen âge, est nettement féodal.

Il n'y a, à l'égard d'un tel mouvement et pour un pays comme la France, aucun

TABLEAU ANALYTIQUE DE LA LOI

PRINCIPE

L'Algérie personnalité civile
Les Algériens citoyens Français

L'Algérie ne sera pas formée de trois départements comme les autres — ce qui était l'aboutissement normal de la politique d'assimilation. Elle ne sera pas non plus un État associé de l'Union française, comme le demandaient les communistes et M. Ferrhat Abbas.

Elle sera *un groupe de départements dotés de la personnalité civile, de l'autonomie financière et d'une organisation particulière.*

***Tous les Algériens*, sans distinction d'origine ou de religion, *sont citoyens français*, jouissent des droits et sont tenus par les obligations attachées à cette qualité.**

Mais, sauf déclaration expresse manifestant leur volonté d'être placés sous l'empire de la loi française, ils continuent à être régis par leur droit et par leurs coutumes en ce qui concerne *leur statut personnel (donc le mariage), leurs successions et leurs immeubles*

POUVOIR LÉGISLATIF

Sont applicables à l'Algérie toutes les lois françaises déjà votées par les parlements français, concernant la nationalité française, l'exercice et la garantie des libertés constitutionnelles, la détermination des crimes, délits et contraventions, la fixation des peines, l'exécution des conventions et des traités internationaux ainsi que l'ensemble de la procédure pénale.

Les lois n'entrant pas dans les catégories précédentes et celles qui viendraient à être votées ultérieurement peuvent être étendues à l'Algérie sur la proposition de l'Assemblée algérienne.

Le pouvoir législatif reste donc, dans certains domaines, entre les mains du parlement français ; dans d'autres, il est exercé conjointement par le parlement français et l'Assemblée algérienne.

AUTONOMIE FINANCIÈRE

Précisément parce qu'elle a désormais la personnalité civile, l'Algérie a l'autonomie financière. Elle peut donc posséder des biens, créer des établissements d'intérêt public, concéder des chemins de fer ou autres grands travaux publics, contracter des emprunts. Ces décisions importantes émanent du gouverneur général, mais elles doivent être prises après avis de l'Assemblée algérienne et homologuées par le ministre de l'Intérieur.

***L'Algérie a son budget propre.* En dehors des charges ayant un caractère obliga-**

D'UN STATUT NOUVEAU

espoir de parti durable d'entente ni même de *modus vivendi*. C'est ce que rappellent les colons d'Algérie, qui craignent par-dessus tout l'impression de faiblesse que pourrait donner l'administration française. Mais la France n'a pas d'avantage à se laisser détourner de sa route, qui est celle d'un pays de progrès. Les réformes ne sont pas toujours signe de fléchissement ; elles peuvent être une preuve de vitalité. La suprême imprudence est quelquefois de vouloir figer les institutions et de s'opposer aux évolutions nécessaires.

Tel est l'état d'esprit qui est à l'origine du projet gouvernemental de statut algérien. Les principes qui l'ont inspiré n'ont été discutés par personne en dehors des élus P. P. A., éléments extrémistes de la Ligue arabe, et des communistes et amis du Manifeste, qui font avec les disciples de Messali une course démagogique périlleuse, même pour eux. Nul doute donc sur « la permanence de la présence et de la souveraineté françaises ». Nul doute non plus sur la nécessité d'un rajeunissement du système administratif et politique de l'Algérie. Et la direction de ce rajeunissement était définie en ces termes dans l'exposé des motifs :

« Donner à l'Algérie plus d'autonomie dans la gestion de ses affaires, permettre à l'élément musulman de participer de façon plus large à cette gestion, respecter ainsi l'originalité de ce pays, ses modes de pensée, ses réactions sentimentales ou religieuses, son style de vie, sa personnalité, en un mot, tels sont les objectifs que l'on s'est efforcé d'atteindre... »

Poser des principes n'est pas le plus malaisé. La difficulté commence quand il s'agit de les appliquer. D'autant que si tout le monde reconnaît que nous sommes dans une période transitoire, personne n'a éprouvé le besoin de préciser l'avenir vers lequel va déboucher un présent lui-même fort incertain.

On chercherait donc vainement, dans le texte qui vient d'être voté et dont le tableau ci-dessous donne l'essentiel, un dessein précis et à longue portée. Les deux premiers articles, qui tiennent lieu d'affirmations de principe, révèlent un empirisme déroutant dans un pays où l'on aime les distinctions juridiques cartésiennes. C'est ainsi que l'Algérie ne devient pas un Etat associé dans le cadre de l'Union française. Mais les trois départements qui la composent cessent d'être des départements comme les autres (art. 1). C'est ainsi encore que tous les Algériens deviennent citoyens français. Le principe était d'ailleurs inscrit dans la loi du 7 mai 1946. Mais il ne s'agit pas d'une mesure d'assimilation, puisque les Musulmans gardent leur statut personnel, le régime successoral et le régime de propriété qui sont les leurs jusqu'à présent (art. 2).

Même formule de compromis pour le pouvoir législatif. Jusqu'à présent, les trois départements d'Afrique du Nord étaient soumis à un régime qui était lui-même un compromis entre celui de la métropole et celui des colonies. Celles-ci, on le sait, sont placées sous le régime des décrets et, dans une large mesure, échappent à l'autorité législative du parlement, qui ne s'applique pleinement qu'à la métropole. La Constitution a condamné ce système et le gouvernement cherche un combiné où se mêlent l'autorité d'assemblées territoriales et celle du parlement. Le statut met fin, pour l'Algérie, au régime des décrets auquel elle était partiellement soumise. Il diminue donc, de ce chef, l'autorité du ministre de l'Intérieur.

Le nouveau régime législatif maintient l'autorité du parlement en quelques matières essentielles : nationalité française, libertés constitutionnelles, droit et procédure pénals. Pour le reste, le pouvoir législatif aura sa source dans l'Assemblée nationale, mais les lois votées par celle-ci ne pourront être appliquées à l'Algérie sans consultation de l'Assemblée algérienne.

Ici apparaît la seule et la véritable réforme importante apportée par le statut : la création de l'Assemblée algérienne. Encore le mot création est-il impropre, puisque l'institution vient se substituer aux vieilles « délégations financières », déjà devenues « assemblée financière ». La nouveauté consiste dans l'élargissement des pouvoirs d'un organisme déjà ancien.

Mais l'attribution essentielle de l'Assemblée algérienne reste financière. Désormais, les trois départements d'Afrique du Nord auront collectivement la personnalité civile et un budget autonome. L'innovation était souhaitée par tous. Le gouvernement général, agissant comme pouvoir exécutif, et l'Assemblée algérienne, agissant comme pouvoir législatif, se substituent désormais au gouvernement et au parlement sur le plan financier. Il faut noter, cependant, que les ministres de l'Intérieur et des Finances gardent un pouvoir de contrôle : droit de rectification des évaluations de recettes, inscription d'office des dépenses obligatoires, homologation des délibérations fiscales.

Face à ce pouvoir législatif nouveau, l'exécutif garde ses droits. Le texte définitif est très loin des singulières conceptions qui avaient prévalu à la Commission de l'Intérieur et qui sapaient la présence française. Le gouverneur général représente la France. Il n'est responsable que devant le gouvernement français. Le conseil qui l'assiste est purement consultatif. Son autorité est même accrue, puisqu'elle s'étendra à tous les fonctionnaires, hormis ceux qui dépendent des ministres de la Justice et de l'Education nationale.

Si le statut s'en était tenu à ces seules dispositions, il n'eût pas motivé tant de polémiques et ne donnerait pas aujourd'hui de sérieuses craintes pour l'avenir. La difficulté majeure portait sur la composition des collèges électoraux. Les Français d'Algérie souhaitaient qu'ils appartinssent en gros aux deux grandes catégories de la population algérienne. Avec des nuances, le général de Gaulle, auteur de l'ordonnance du 7 mars 1944, avait appuyé de son autorité cette revendication.

Le gouvernement a affirmé, au contraire, le principe de l'interpénétrabilité des deux collèges. Il n'a pas voulu que des Musulmans, ayant déjà voté dans le premier, fussent désormais incorporés au second. Surtout, il a été sensible, dit l'exposé des motifs, « aux graves conflits qu'engendrerait une cristallisation définitive de toute la vie politique de l'Algérie autour de deux collèges numériquement disproportionnés et se distinguant par le seul critérium du statut personnel ».

Reste à savoir si l'hétérogénéité du premier collège n'aura pas de plus graves inconvénients et ne constitue pas un péril sérieux pour la présence française. M. R. P. et Rassemblement des gauches ont réussi à faire introduire des palliatifs, majorité des deux tiers exigée pour les votes de l'Assemblée algérienne, scrutin uninominal et majoritaire pour la désignation des délégués à cette assemblée, ce qui permettra d'obtenir, à défaut de l'homogénéité des électeurs, l'homogénéité des élus.

L'expérience seule dira ce que valent ces précautions. Elle dira aussi si l'Assemblée algérienne aura un rôle constructif et ne deviendra pas un foyer d'agitation.

ROGER-A. PRIOURET.

VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

toire — service de la dette existante, participations à la défense militaire de l'Union française, traitement des fonctionnaires — dépenses et recettes doivent être approuvées *à la majorité des deux tiers* par l'Assemblée algérienne. *Mais le budget dont le projet est préparé par le gouverneur général n'est définitif qu'avec le contreseing du ministre de l'Intérieur et celui du ministre des Finances.*

POUVOIR EXÉCUTIF

Le pouvoir exécutif est représenté par le gouverneur général. Celui-ci n'est responsable que devant le gouvernement. Il a autorité sur tous les services administratifs, mais la Justice et l'Éducation nationale gardent leur statut et leur hiérarchie propre.

Le gouverneur général est assisté d'un conseil de gouvernement composé de six membres : deux désignés par lui, deux choisis par l'Assemblée algérienne, le président de celle-ci et un de ses vice-présidents de collège différent. Ce conseil est purement consultatif et ses membres ne constituent pas un gouvernement.

COLLÈGE ÉLECTORAL

Le principe des deux collèges est consacré — et aussi le principe de leur interpénétrabilité, c'est-à-dire la possibilité de passer du second dans le premier.

Le premier collège comprend :

Les Algériens d'origine française, les Israélites et tous les Musulmans qui ont reçu la citoyenneté française jusqu'à l'ordonnance du 7 mars 1944. Y sont inclus à partir du nouveau statut les Musulmans anciens combattants ou titulaires de certaines décorations.

Tous les autres Musulmans forment le second collège.

Le principe du vote des femmes est inscrit dans le statut. Son application est subordonnée à une décision de l'Assemblée algérienne.

L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée algérienne remplace les vieilles délégations financières qui avaient été remplacées elles-mêmes par l'Assemblée financière.

Elle comprend soixante élus du premier collège et soixante élus du second.

Les membres de l'Assemblée sont désignés pour six ans au scrutin uninominal à deux tours et renouvelables par moitié tous les trois ans.

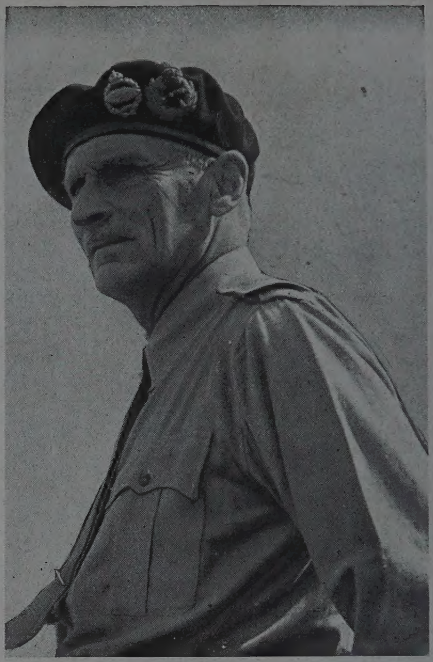

LE MARÉCHAL MONTGOMERY AU CAMP DE FRILEUSE

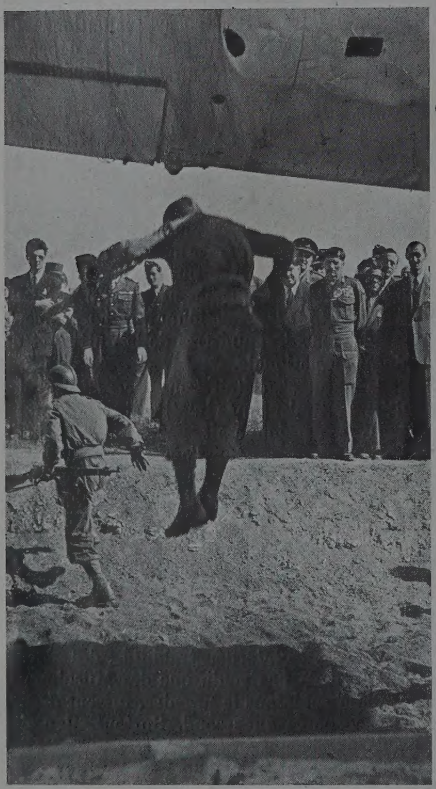

Aux environs de Paris, dans la région de Versailles, le maréchal Montgomery est allé visiter l'un des cinquante et un camps que le général de Lattre de Tassigny, inspecteur général de l'armée, a établis en pleine campagne, pour remplacer les casernes. A Frileuse, près d'un millier de jeunes soldats y cantonnent en permanence pour des stages de six mois, au cours desquels ils sont soumis à un entraînement intensif et moderne.

Après avoir salué les drapeaux et écouté les hymnes nationaux *(en haut, à gauche)*, le maréchal, qui était accompagné de M. Coste-Floret, ministre de la Guerre, et du général de Lattre de Tassigny, a assisté à toute une série d'exercices. Devant lui, les jeunes soldats des troupes aéroportées ont sauté d'avion *(ci-contre, à gauche)*, franchi les obstacles les plus variés, dont le plus spectaculaire était sans nul doute la palissade élevée au centre d'un profond bassin *(ci-contre, à droite)*, puis rampé dans le sable et sous des barbelés *(ci-dessous)*. Vinrent ensuite des démonstrations du maniement d'armes, effectuées selon des principes nouveaux qui sont destinés à développer les réflexes, et des manœuvres d'ensemble, au cours desquelles furent effectués des tirs réels. Puis, le maréchal ayant remercié et félicité les officiers et les hommes des démonstrations qu'ils venaient d'exécuter devant lui *(en bas, au centre)*, un repas fut offert avant que le cortège officiel ne prît le chemin de Villacoublay, d'où le maréchal devait gagner le camp de Saint-Maixent.

Photographies *France-Illustration* (H. Parnotte).

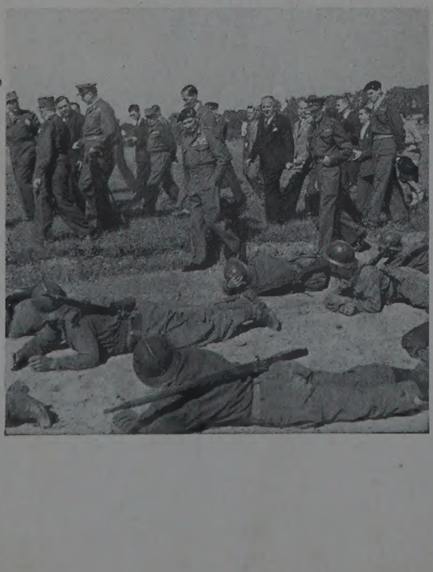

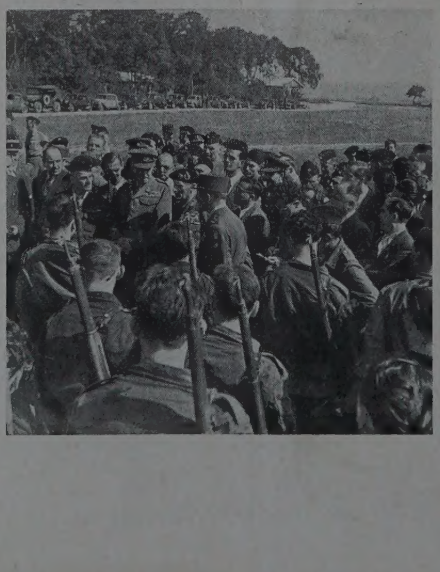

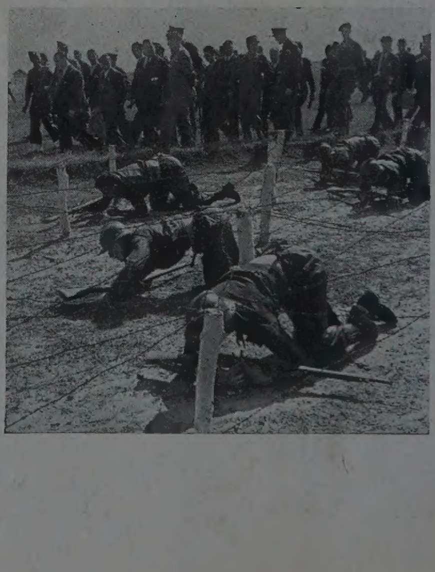

DIX JOURS A BELGRADE

La Terazija, place centrale de Belgrade, telle qu'on pouvait la voir peu de temps après la libération (ci-dessus), *et cette même place, transformée et remise en état, en 1947, lors d'une manifestation au cours de laquelle des Monténégrins ont mimé leur fameuse « danse de l'aigle ».*

par notre envoyé spécial
ROGER MAUREL

A BELGRADE, l'ambassade de France, construite en 1933 sur les plans de M. Expert, est un imposant monument de marbre blanc qui regarde les jardins de la citadelle. Ses volumes parallélépipédiques conviendraient à un mausolée. N'est-ce pas aujourd'hui un mémorial de l'influence française, dont les proportions majestueuses évoquent une ambition perdue ?

De l'ambassade, quelques pas dans les parcs de Kalemegden vous conduisent au monument allégorique érigé en reconnaissance à la France. Une figure de bronze, le dos au confluent de la Save et du Danube, regarde vers le sud et la ville moderne, dont la grande artère centrale aboutit au monument du maréchal Franchet d'Esperey.

La France était partout présente dans la capitale yougoslave et, aujourd'hui encore, le bureau du ministère français de l'Information, où le public est admis à lire les journaux français, attire des centaines d'assidus. Partout, dans les villes et dans la campagne, on trouve des interlocuteurs de toutes classes parlant un excellent français et avides de s'entretenir de la France.

Mais ces témoignages d'intérêt, s'ils prolongent les élans de reconnaissance et d'admiration prodigués à notre pays il y a vingt-cinq ans, n'ont plus guère de prolongements politiques. Plus peut-être qu'aucun autre pays d'Europe centrale ou orientale, la Yougoslavie semble consciente de précéder le reste du monde sur les voies d'une évolution fatale. Elle ne cherche plus au couchant ses amitiés et ses modèles.

Aussi bien, Belgrade propose aux rares occi-

dentaux qu'elle accueille divers spectacles qui fortifient trop l'impression de dépaysement pour n'être qu'accidentels.

Les bureaux de propagande des grandes puissances à Belgrade. En haut : *celui des Etats-Unis.* En bas : *celui de l'U. R. S. S. Le bureau américain, qui fut fermé pendant un certain temps, vient de rouvrir ses portes.*

Face à l'immeuble désormais désert de la grande banque franco-serbe, symbole d'une éviction économique cruellement ressentie par tous ceux qui ont participé à l'éclosion des industries minières et électriques yougoslaves, Belgrade a dressé, dans un vaste hall, l'exposition de ses plans d'urbanisme.

L'extension de la ville sur la rive gauche de la Save y est prévue et l'assainissement des quartiers vieux séparant la ville neuve, poussée dans la fièvre spéculative des années vingt, du fleuve duquel elle semblait se détourner par inadvertance. Ainsi la capitale yougoslave prendra-t-elle pied sur la terre que la Hongrie disputa si longtemps à l'unité serbe et d'où partirent, en juillet 1914, les premiers coups de canon de la première guerre mondiale.

Ces plans ambitieux étonnent quelque peu. Ils semblent supposer et prévoir un degré de prospérité que n'annonce pas, par ailleurs, l'aspect actuel de la ville.

Cependant, celle-ci change littéralement « à vue d'œil ». Il y a quelques semaines, le centre de Belgrade était un immense chantier de voirie. Pour remplacer des tramways axiaux par des trolleybus latéraux, il avait été nécessaire de remanier de fond en comble l'ordonnance du carrefour principal, dit Terazija, où deux des grands hôtels, d'ailleurs tout à fait modestes, de la capitale constituent un foyer d'animation.

Les moyens mis en œuvre pour réaliser cette transformation banale ont de quoi surprendre l'étranger.

Jour et nuit, pendant des semaines entières, des équipes de travailleurs bénévoles se succédèrent sans interruption, remuant à un rythme extravagant des tonnes de terre et de ciment, au son des chants patriotiques ou des musiques à accordéon. Pour corser encore la mise en scène, le chantier avait été ouvert par les deux bouts de l'avenue et une manière de compétition semblait instituée entre les équipes de chaque extrémité pour atteindre les premières le point central. C'étaient, selon les heures, des groupes d'étudiants et d'étudiantes qui posaient leurs livres pour empoigner la pelle ou la brouette, des employés de tramways en uniforme, des sections de quartier, des fonctionnaires... Chacun semblait emporté par une ardeur toute neuve.

Surprenant pour l'Occidental de passage, ce spectacle ne retenait même pas l'attention des habitants de la capitale. La Yougoslavie est un grand chantier où s'affairent, dans une manière de zèle frénétique, la jeunesse épargnée par les massacres allemands, hongrois ou italiens et rescapée des luttes fratricides. Car les troupes de travailleurs encadrés, qui se piquent de réaliser en quelques mois d'un labeur écrasant les grands travaux d'utilité nationale, sortent des armées de partisans ou en sont filles.

Cet élan indomptable étonnerait en toutes circonstances. Dans un pays dont le quart peut-être de la population mâle a disparu dans les hécatombes de la résistance et de la libération, c'est un phénomène qui en dit long sur la vitalité de la nation.

Ces différents peuples yougoslaves, rassemblés depuis moins d'un quart de siècle sous un même drapeau, tireront-ils un avantage d'être englobés dans le cadre des républiques populaires fédérées ? Imprudent qui prétendra lire l'avenir !

Entre les Serbes et les Croates, les massacres fratricides de la clandestinité ont approfondi l'abîme. Catholiques et orthodoxes, royalistes et communistes, tous ont du sang sur les mains. Chaque tournant de l'histoire contemporaine est marqué par des centaines ou des milliers d'assassinats.

En Europe comme en Amérique, la presse a souvent mis l'accent sur le paradoxe de succès électoraux trop complets pour correspondre à l'expression de libres tendances dans ce pays aux races multiples.

Des précautions puériles y avaient été imaginées pour garantir la sincérité des suffrages exprimés, comme de faire marquer les voix par le dépôt d'une bille de caoutchouc silencieuse dans celle des urnes correspondant au choix de l'électeur. Pratiquement, cette précaution même signifiait peu de chose, aussi longtemps que le système de la liste unique ne laissait à l'opposition que le droit de marquer son abstention. Elle ne signifiait plus rien quand l'urne des abstentionnistes elle-même eut été supprimée.

« Ceux qui s'attachaient à imposer les formes d'une consultation électorale libre connaissaient bien mal le climat politique actuel de notre pays, m'a dit un Serbe revenu par miracle d'un camp allemand de concentration.

» En réalité, l'opposition ne saurait se manifester, parce qu'elle n'existe pas. Tout ce qui aurait pu agir contre le renforcement de l'emprise communiste a disparu dans quelque catastrophe accidentelle ou machinée. Des collaborateurs de l'Allemagne les plus compromis, le maréchal Tito a eu l'habileté de faire de hautes personnalités du régime, universitaires, parlementaires, journalistes, qu'il tient à sa merci mieux encore que des partisans. Quant à notre classe moyenne, les épreuves des dix dernières années l'ont décimée et brisée. Elle ne trouve plus nulle part le système d'idées qui alimenterait la foi d'une opposition héroïque. Le régime actuel ne règne pas tant par la terreur qu'il fait régner que par celle qu'il inspire. Quand des Occidentaux veulent démontrer le contraire, ils échouent : il y a peu d'innocents, au sens juridique du mot, dans un pays soumis aux épreuves qu'a connues la Yougoslavie. »

Les femmes de Subotica aiment à parader le dimanche dans la rue principale de leur ville. La boutique de photographie est approvisionnée de films abandonnés par les Allemands.

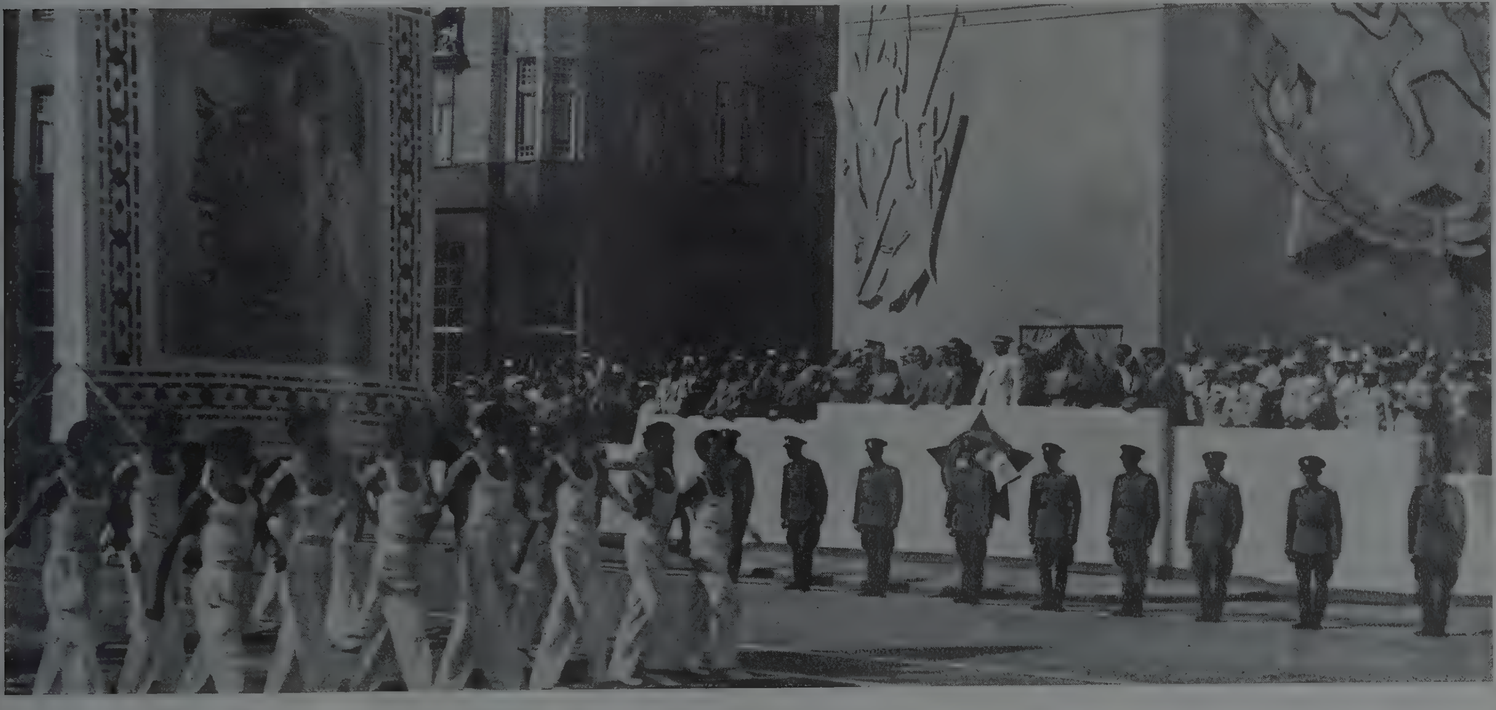

A l'occasion du sixième anniversaire de l'entrée en guerre de la Russie, le maréchal Tito (en uniforme blanc, sur la tribune), entouré de nombreux ministres, a assisté à un défilé de sportifs des deux sexes, dont le clou était un immense portrait de Staline porté à bras d'hommes.

Aussi bien, Belgrade semble confirmer ces propos. L'atmosphère n'a pas le parfum des capitales soumises à la dictature policière. Nul ne se cache pour lire longuement aux vitrines des librairies de propagande britannique ou américaine les dépêches d'agences occidentales que ne reproduit pas la presse contrôlée. Au lieu de fuir l'étranger, par crainte d'être inculpé d'espionnage, comme en U. R. S. S., le Yougoslave le recherche. Mais, cette pseudo-liberté ne sert, semble-t-il, qu'à mieux le fourvoyer. L'ignorance des réalités politiques internationales est générale, celle des faits économiques ne le semble pas moins.

La remise en marche de l'appareil productif de la Yougoslavie a été rendue possible, pour la plus large part, grâce à l'aide considérable apportée par l'Administration des Nations Unies pour les secours et la reconstruction (U. N. R. R. A.). Un seul exemple suffit : le nombre des camions et des automobiles donnés à la Yougoslavie par l'U. N. R. R. A. représente plusieurs fois le parc automobile du pays avant la guerre. Les attributions de matériel agricole n'ont pas été moins généreuses. Il n'est pas rare de trouver dans un village misérable des machines agricoles américaines qui seraient l'honneur d'un cultivateur occidental.

Aussi la disparition de l'U. N. R. R. A. au cours de l'hiver dernier a-t-elle durement touché l'économie yougoslave tout entière. Le gouvernement a eu l'habileté d'utiliser cette disparition pour rallier l'opinion à sa politique extérieure, qui en avait précisément été la cause. Au printemps dernier, il n'était question à Belgrade, comme dans le reste du pays, que d'un incident typique. Le gouvernement avait demandé à l'U. N. R. R. A. d'utiliser un reliquat de crédits à l'achat de blé aux Etats-Unis. Cet organisme ne répondit pas directement, mais renvoya la question à l'office international chargé des allocations de céréales, qui rejeta la demande yougoslave.

Le contrôle des cartes d'identité et des permis de circuler est toujours très strict sur toute l'étendue du territoire yougoslave, où les voyageurs sont souvent retardés le long des routes.

D'imprudentes déclarations officielles du maréchal Tito avaient, en effet, affirmé que les résultats de la campagne de production et de la collecte étaient exemplaires. La presse accusait les Etats-Unis de priver le peuple de pain par motif politique, et chacun s'interrogeait sur le caractère réel de ce conseil international de la crise alimentaire qui refusait du blé à d'anciens alliés. Mais personne ne semblait savoir qu'il y avait une crise mondiale des céréales ni imaginer que la coopération économique internationale passait par des traverses qui n'épargnaient ni la Grande-Bretagne ni la France.

Sur le plan industriel, la Yougoslavie s'attache à remettre en exploitation ses bassins miniers. Mais elle semble désormais mettre à écarter les techniciens français le même soin qu'à les attirer il y a dix ou vingt ans. Pour s'intégrer au système économique de l'Europe orientale, elle ne néglige aucun détail et préfère recruter des ingénieurs allemands que de confier ses entreprises à des hommes qui les ont créées de toutes pièces.

Malheureusement pour la population yougoslave, les ressources industrielles des partenaires que son gouvernement lui choisit sont loin de suffire aux besoins minima d'un pays ravagé pendant cinq ans.

L'approvisionnement des magasins est médiocre et rappelle celui que la France connaissait pendant l'occupation allemande ; la qualité des produits, notamment celle des textiles, est détestable. Un incident illustrera cette situation.

Dans l'un des plus grands hôtels de Belgrade, la chambre relativement confortable — elle a été occupée par des généraux allemands, explique le portier — n'a pas d'éclairage : toutes les ampoules manquent. Pour y pourvoir, il faut, comme au régiment, aller en dévisser une dans le couloir, plongé, du coup, dans l'obscurité. Il paraît que les ampoules sont fournies par des usines russes où l'on n'a jamais réussi à bien mettre au point les filières ou les alliages servant à confectionner les filaments. Une ampoule dure quarante-huit heures. Encore faut-il ne pas habiter près d'une rue où passent des tramways, car la trépidation a raison de ces articles délicats en moins de temps encore.

Le pouvoir d'achat de la population ne lui permet guère de s'approvisionner au marché noir, dont les tarifs sont, d'ailleurs, de plus en plus exorbitants, faute d'approvisionnement régulier, depuis la disparition de l'U. N. R. R. A. On aura une idée approximative de ce pouvoir d'achat des masses populaires quand on saura que le salaire ouvrier moyen ne dépasse pas 3.000 dinars par mois (7.200 francs environ au change officiel), un costume de laine pour homme y coûte 13.000 dinars, une paire de chaussures, 5.000 et une chemise, 1.800. Sur le marché officiel, les approvisionnements aux prix taxés : 2.000 dinars pour un complet de très mauvaise étoffe, 500 dinars pour une paire de chaussures, sont inexistants.

En revanche, et malgré de très grosses difficultés dans certains secteurs, l'alimentation de ce pays, qui compte plus de 80 % d'agriculteurs, paraît satisfaisante. A défaut de viande rouge, la volaille, le chevreau et le porc abondent à Belgrade. Des restaurants, dont certains des principaux sont « municipalisés », servent un repas savoureux et copieux pour 70 dinars. La nappe est sale et le serveur, douteux, mais il est bien difficile de savoir si la municipalisation ou l'instinct national en sont coupables.

Avec ses tickets, le consommateur peut acquérir, généralement, du pain à 3,50 dinars le kilo, des pommes de terre à 6 dinars, du beurre à 80, des œufs à 6 dinars pièce. Le litre de lait coûte 9 dinars. Mais il faut doubler ou tripler ces prix pour obtenir des suppléments au marché parallèle. Quant aux produits de luxe, ils atteignent des prix prohibitifs. Le repas de restaurant, s'il est « de luxe », coûtera facilement 500 dinars.

Outre les difficultés matérielles, le Yougoslave doit compter avec les tracasseries administratives, auxquelles la succession des régimes politiques semble l'avoir, d'ailleurs, habitué. Etre arrêté par des sentinelles gardant une route n'est pas rare. Et malheur à qui ne présente pas le papier requis pour franchir cette étrange frontière intérieure dressée par des autorités soupçonneuses : aucun argument ne fera fléchir la consigne.

Pour l'appliquer, les républiques yougoslaves ne semblent d'ailleurs pas manquer de soldats. Le nombre des uniformes délavés et salis est impressionnant. C'est l'armée qui a mission de former ces générations de jeunes hommes écloses pendant les années noires de la guerre et de l'occupation, mal habituées aux disciplines d'un grand Etat moderne. Mais, faute de ressources, il semble bien que les moyens dont disposent les unités soient limités, et la troupe se plaint volontiers de l'inaction où elle s'enlise. L'élimination des cadres suspects de fidélité à la monarchie a été totale, et, des deux armées de partisans qui ont lutté pendant toute l'occupation contre les Allemands et les Italiens, seule celle de Tito passe à l'histoire.

Dans le musée militaire de la citadelle, Belgrade abrite d'abondantes collections de photographies prises pendant la résistance, dont certaines, représentant le maréchal à son P. C. de combat, semblent déjà prêtes pour la célébration du culte analogue à celui qu'abrite, à Moscou, le mausolée de Lenine.

Mais on doute que le genre des nouveaux maîtres de la Yougoslavie leur inspire jamais le dessein d'un temple aussi grandiose que celui érigé par le régime monarchique au sommet du mont Ayala et voué au souvenir du soldat inconnu. Sur ce point élevé, situé à une quinzaine de kilomètres de Belgrade et d'où la vue commande, par-dessus des pentes boisées, un horizon de 40 kilomètres, le tombeau de marbre gris, inspiré des temples grecs, se détache comme un joyau. Quelques obus allemands l'ont écorné, au temps où l'armée clandestine reprenait, pied à pied, son pays. Mais les égratignures n'ont rien enlevé de sa majesté, et ce pèlerinage officiel est devenu l'un des rares points où tous les Yougoslaves peuvent encore communier dans un élan qui les rassemble tous.

Le maréchal Tito, chef de l'Etat, joue avec son chien favori, dans les jardins de sa magnifique résidence de Bely Dvor, à Belgrade.

ALBI-LA-ROUGE

Texte de RAYMOND ESCHOLIER
Peintures de JULES CAVAILLÈS

Ce que la mort faillit vous arracher, on l'aime avec une sorte de passion déchirante. C'est le cas de notre France. Une femme mystérieuse et bienaimée que vous rencontrez au déclin des jours, vous voudriez tout savoir de sa jeunesse, de son enfance.

Au lendemain de la grande catastrophe, par miracle achevée en grande victoire, on éprouve l'impérieuse nécessité de se pencher vers le beau visage innombrable de la France, d'y retrouver les traces de son passé glorieux et charmant, les traits émouvants de son printemps et de son été.

De ce visage incomparable, il n'est pas de plus beaux aspects que ceux qu'on lui peut voir à Albi, sublime cité de porphyre, d'une couleur orientale, avec son ciel de turquoise, sa rivière sanglante, ses murailles de soleil couchant, ses toits de tuiles latines, aux nuances de rose sèche, comme dit Stendhal à propos d'Avignon.

Albi... Partis de Paris, au grand matin, par la Nationale 20, après le crochet fatidique par Cordes, petite merveille flamboyante aux vieilles demeures calcinées, voici que vous atteignez au crépuscule le seuil de la Ville Rouge. Encore quelques tours de roue et vous bordez le Tarn, aux eaux saignantes... C'est là qu'il faut faire halte, à la hauteur de ces grands moulins d'où l'on découvre une perspective monumentale d'une splendeur sans rivale.

LE PALAIS DE JUSTICE. En haut : LE TARN EN CRUE.

Panorama sublime, qui ne prend vraiment tout son sens que du parapet du Pont-Neuf !

A droite, enjambant la rivière argileuse, dont le trouble miroir refléta le visage de saint Salvi et de Charles le Chauve, de saint Bernard et de saint Dominique, de Louis XI et de Marguerite de Navarre, de Richelieu et du cardinal de Bernis, de Lapérouse et de Soult, d'Eugénie et de Maurice de Guérin, le Pont-Vieux s'arcboute sur les piles six fois centenaires qui, jusque sous Louis XV, portaient encore, comme au Ponte-Vecchio de Florence, les maisons historiées, toutes rutilantes de soleil, toutes pépiantes d'allégresse méridionale.

Sur la rive gauche du Tarn, frangée de platanes séculaires, l'ancienne cité épiscopale, avec les masses de ses trois forteresses de briques, la première enceinte gardant la rivière, puis, à mi-côte, le formidable donjon de la Berbie (de « Bisbie » : évêché), érigeant sa rude silhouette militaire qu'humanisent les terrasses aériennes et fleuries d'un des plus beaux jardins d'Occitanie ; enfin, couronnant cet ensemble belliqueux, l'altière basilique Sainte-Cécile, d'où ascensionne vers le ciel de flammes un autre donjon, épanoui, comme un lys rouge, en un clocher gothique ajouré et brodé d'échauguettes, de pinacles, de clochetons.

A vrai dire, si Sainte-Cécile est à la mesure de cette construction

Le Pont Vieux.

formidable de la foi et de l'esprit qui s'appelle la catholicité, la présence à Albi, ville d'une trentaine de milliers d'habitants, d'une pareille cathédrale a de quoi surprendre. C'est sous le règne de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, maîtres du comté de Toulouse et de la vicomté d'Albi, que l'évêque Bernard de Castanet, en qui la superbe féodale voisine avec la rigueur du légiste, érige, contre les menaces du catharisme, son donjon de la Berbie et la cathédrale-forteresse de Sainte-Cécile. Lorsque, au début du XIVe siècle, Bernard Délicieux, le « petit frère » de saint François, entreprend sa croisade contre les Inquisiteurs et contre l'évêque d'Albi, ce dernier défenseur des franchises occitanes se heurte à une cité dont les hautes murailles défient déjà toutes les révoltes.

Pour la cathédrale, dont la première pierre fut posée le 15 août 1282, le gros œuvre ne sera terminé qu'un siècle plus tard, sous l'épiscopat de Guillaume de La Voulte.

Certes, l'hérésie cathare étant vaincue, la révolte s'apaisant, le programme changera avec les années ; et cependant Sainte-Cécile gardera ce grand caractère militaire que lui imposa, dès l'origine, ce terrible despote, Bernard de Castanet, « maître du pouvoir temporel et spirituel ».

De la guerre de Cent ans, Albi conserve le plus beau souvenir, celui de Jeanne la Lorraine, qu'on appelait aussi l' « Armagnacaise » et que suivirent surtout, derrière La Hire et Xaintrailles, les soldats de Gascogne et du Languedoc. Il faut lire, aux archives de la ville, le récit de la merveilleuse aventure, la plus belle histoire du monde, récit populaire en langue occitane, et qui, jadis, échappa aux recherches d'Anatole France quand il écrivit sa *Jeanne d'Arc*. Rien d'émouvant, cependant, comme cette naïve image de la *filha pinzela... armada de fer blanc tota de cap à pé e son estendart en que era Nostra Dona*.

Huit ans après la mort de la Pucelle, Albi fait fête au dauphin Louis ; à ce Louis XI qui va décapiter la maison d'Armagnac. Le dais qui l'abrite, les six consuls de la Ville Rouge le portent, après lui avoir offert setiers de grains et pipes de bon vin de Gaillac.

Albi n'a pas perdu le souvenir de la visite que lui fit, avec son époux Henri d'Albret, la charmante sœur de François Ier, la Marguerite des Marguerites. *Nil mirari* (« Ne s'étonner de rien »), telle était la devise de la princesse. On peut cependant admettre que Sainte-Cécile eut de quoi surprendre la gracieuse conteuse de l'*Heptaméron*.

Après les guerres de religion, particulièrement atroces en Albigeois, avec la paix d'Alais, le pays respire, et Richelieu se rend à Albi le 12 août 1629. En visitant la cathédrale, le grand ministre ne peut croire que les sculptures du jubé soient en pierre et, pour s'en assurer, il les tâte et les frappe de son anneau d'améthyste.

Sous le Roi Soleil, grâce à Antoinette de Salvan de Saliès — ou, plus galamment, Euterpe — Albi a sa « chambre bleue d'Arthénice ». Pas plus que Lyon et Montpellier, Albi n'échappe alors à la préciosité parisienne. Dans le salon de Mme de Saliès, on défend l'égalité des sexes, et les muses albigeoises, vouées à l'amour courtois, demeurent de marbre devant les appels de leurs « chevaliers de bonne foi ».

Au siècle des grâces, Albi reçoit, pour administrer son diocèse, une Eminence... fort discutée : le favori de la Pompadour, le correspondant de Voltaire, ce fameux cardinal de Bernis, « petit abbé » et poète de cour, dont l'ambassade à Venise nous a laissé, pour le moins, un témoignage scabreux : celui de Casanova.

Au lendemain de la mort de Lapérouse, glorieux enfant d'Albi, le hardi navigateur qui, après avoir combattu pour l'indépendance

américaine, périt en Océanie, la Révolution va balayer calottes cardinalices, perruques poudrées et paniers fleuris, la Révolution qui sera chaude en Albigeois et qui, continuée par Napoléon, fera du jeune Soult, de Saint-Amans-la-Bastide, l'un des grands vainqueurs d'Austerlitz, un maréchal de France et un duc de Dalmatie.

La Révolution, l'admirable parc aux buis vénérables, légué à sa ville natale par M. de Rochegude, amiral et conventionnel, en conserve à Albi le souvenir, de la façon la plus splendide, de même que l'éloquence fleurie et nombreuse d'un autre enfant du pays, de Jean Jaurès, illustre victime sacrifiée au seuil de la seconde Guerre de Trente ans, ennoblit les idées sociales les plus généreuses.

QUAND, saisi d'une sorte de stupeur sacrée, on découvre pour la première fois la masse rutilante et vertigineuse de Sainte-Cécile, on ne peut s'empêcher de penser à certain duel oratoire entre Jaurès et Clemenceau, où le tribun socialiste évoquait, avec une magnificence d'images et d'expression qui rappelait le grand siècle, la construction de la cathédrale par tout un peuple de maîtres d'œuvre, de maçons, de charpentiers, de couvreurs, d'imagiers, de peintres, de verriers, par la foule immense des fidèles.

Sans aucun doute, ce jour-là, Jaurès songeait à Albi et à sa cathédrale, unique au monde.

Là, selon le vœu de son fondateur, le rude Bernard de Castanet, triomphent vraiment « l'affirmation de la puissance et le symbole de la force ».

« Soyez ivres ! » disait un jour Nietzsche. Quand ils abordent l'immense basilique purpurine, dont le colossal appareil, à de certaines heures de l'ardente canicule albigeoise, paraît frémir et bouger, le cœur le plus sec, la tête la plus froide, il leur est impossible de garder leur maîtrise, de ne pas vaciller ici comme le sol d'argile, la cathédrale de briques rouges et le ciel couleur de vendange, de ne pas s'abandonner à la houle de l'ivresse, ivresse mystique et physique, où, en vérité, l'admiration esthétique, encore qu'il s'agisse d'une des plus étonnantes réussites monumentales qu'offre la France, a peu de part.

« Soyez ivres ! » C'est bien ce qu'a voulu Bernard de Castanet, quand il donna l'ordre de mêler du vin au mortier reliant les briques épaisses, en sorte

ALBI SOUS LA NEIGE.

LA MAISON DU MAÎTRE TOULOUSE - LAUTREC.

qu'il pût rivaliser avec le mortier romain et que le temps ne pût prévaloir contre lui. Peut-être aussi faut-il voir, dans le geste de l'évêque batailleur d'Albi, un signe aussi spirituel que corporel, car, à ce mortier de Sainte-Cécile, le rude prélat, « inquisiteur de la loi dans son diocèse et vice-gérant de l'inquisiteur du royaume de France », prescrivit qu'on incorporât non seulement le jus de la vigne, mais aussi le grain qui donne le pain, en sorte que l'immense basilique perpétue à jamais le sacrifice d'un dieu se donnant aux hommes sous les deux espèces : ce pain qui est son corps, ce vin qui est son sang.

« Soyez ivres ! » Après avoir contemplé, du côté du nord, puis du sud, la cathédrale et le château gothiques, qui, sur ces deux façades, subsistent à peu près comme au temps de leur créateur, comment, en vérité, n'être pas enivré ?... Et comment ne pas l'être quand, ayant gravi la rampe qui mène au « Baldaquin » de pierre blanche, porche flamboyant ayant pour dais le ciel, on pénètre dans l'immense vaisseau sans piliers, sans transept, sans bas-côtés. Les merveilleuses dentelles du jubé, les sculptures du déambulatoire, évoquent l'Ancien Testament, tandis que celles de l'intérieur du chœur exaltent la Nouvelle Loi, les boiseries fastueuses des portes de cette « capilla mayor », où l'écu des Amboise alterne avec le lys de France et l'hermine de Bretagne, les stalles capitulaires qu'exalte le chœur des anges et que domine la gracieuse image de sainte Cécile, tout ici célèbre la gloire de la Renaissance française.

Les peintures qui revêtent les murailles de ce formidable reliquaire appartiennent toutes à la Renaissance italienne. Sur un ciel d'un azur intense, assez semblable à celui des voûtes de la Bibliothèque vaticane, parmi les rinceaux, les arabesques de grisaille, se déroule la légende dorée de Jésus, de la Vierge mère et de sainte Cécile. A propos de ces peintures, d'une surprenante diversité, le chanoine Birot a évoqué l'art de Pinturicchio. En vérité, c'est surtout à Pompéi, voire à Byzance, que se rattache cette technique, suprême floraison du Quatrocento.

Exécuté quelque trente ans auparavant et malheureusement mutilée au Grand Siècle, l'illustre décoration du *Jugement dernier* est, au contraire, toute française. C'est probablement la plus grande fresque qui existe au monde (20 mètres de large sur 15 mètres de haut).

Tout un ensemble verdâtre et rougeoyant, avec ses naïves inscriptions en français, avec sa prudente justice appropriant le châtiment au péché lui-même, avec ses « orgueilleux » pendus en l'air « à des roues de moulin en grande impétuosité tournants », comme tourneboulés par la démence de leurs rêves, avec ses « envieux », plongés dans la glace, pour refroidir leur bile méchante, avec ses « gloutons », nourris de crapauds et abreuvés d'eau puante, la vue de cet *Enfer* suffirait seule à inciter les fervents de l'art primitif français, encore trop méconnu, à entreprendre le voyage d'Albi.

Pour les fidèles de l'art moderne, ils savent que, grâce à la comtesse de Toulouse-Lautrec, grâce aussi à cet infatigable animateur qu'est Charles Bellet, l'un des plus beaux musées de France est aujourd'hui celui d'Albi.

Par une rencontre assez déconcertante, il se trouve que, dans l'ancien palais archiépiscopal, voisine avec la crosse et la mitre du cardinal cher à la Pompadour la faune parisienne qui, à la fin du siècle dernier et à l'orée du XXe siècle, hantait, rue d'Amboise ou rue des Moulins, des établissements aujourd'hui abolis.

Tels furent, on le sait, en effet, les modèles préférés de ce gnome de génie, qui naquit à Albi d'une vieille famille languedocienne, suprême rameau, semble-t-il, des comtes de Toulouse, ces rois du Midi.

A vrai dire, plus encore qu'auprès de ces peintures d'un réalisme déchirant, les amis de Lautrec s'attardent autour de ses merveilleuses « préparations », des esquisses sur carton consacrées à Yvette Guilbert, à Bruant ou à Jane Avril, des dessins, des lithographies au trait cruel, parfois attendri, si bien que, de-ci, de-là, chose plutôt rare, tel croquis féminin du maître d'Albi rappelle cet amour éperdu de la femme qui mit au tombeau le maître de Valenciennes, Antoine Watteau, et qui assure son immortalité.

Toulouse-Lautrec n'est d'ailleurs pas, ici, le seul à représenter l'art le plus moderne : Vuillard, Bonnard, Matisse sont à l'honneur dans cette belle galerie provinciale ; et aussi bien les plus jeunes, groupés autour de cet Albigeois cent pour cent qu'est Jules Cavaillès.

Mais il n'est pas ici que Sainte-Cécile et la Berbie. Une visite d'Albi ne saurait se contenter de ces deux merveilles, d'ailleurs si solidaires qu'il s'agit, en effet, d'une cité-forteresse.

Saint-Salvy, son clocher-minaret et sa belle abside romane, qui atteste la splendeur du règne des Raimonds, à la veille de la Croisade conduite par Montfort, le cloître ravissant, suprême témoin du monastère des Augustins ; le Vigan, sorte d'Agora albigeoise, qui mène à la rue Timbal, où se cachent deux joyaux de la Renaissance : l'hôtel bâti, entre 1528 et 1532, pour Roger de Reynès, et qu'on appelle aussi Maison de Guise ou Maison des Viguiers, avec son portail en plein cintre, ses fenêtres à meneaux, somptueusement ornées, et, dans la cour florentine, que décore une loggia, les bustes de François Ier et de Claude de France ; la maison Enjalbert, qui fait face à l'hôtel Reynès et dont le colombage forme avec la brique comme une précieuse mosaïque noire et rouge, tandis que les sculptures qui parent le bois des traverses attirent l'attention des curieux par leur richesse excessive ; enfin, après les allées du Jardin national, le parc de Rochegude, l'une des plus belles promenades provinciales (il en est, comme celle des Bains romains, à Nîmes, ou de l'Arquebuse, à Dijon, qui suffiraient à provoquer le voyage), avec ses grands arbres aux essences précieuses, ses parterres fleuris, aux guipures multicolores, d'un goût très rare... Tout, sans compter la bonne chère qui est de tradition à Albi, et dont friands et friandes auront vite fait de découvrir les temples, tout invite le voyageur épris d'histoire ou simplement de beauté à faire ici une halte prolongée.

N'est-ce pas le seuil érubescent, le portail de porphyre incarnadin ouvert sur le sublime terroir du Languedoc rouge — rouge comme Albi — et du Languedoc rose, celui dont la capitale est Toulouse, la plus rose des cités du monde, sur ces marches radieuses, ourlant la mystérieuse et sanglante Espagne, qui s'appellent le comté de Foix et le Roussillon, aux armes de gueules et d'or ?

Qui veut connaître le splendide royaume occitan, chargé d'histoire et de légende, doit, avant tout, faire oraison à Sainte-Cécile d'Albi, cette acropole de pourpre et de soleil !

Une Allée du Parc.

L'EXPLOSION DE L'ARSENAL DE CADIX

La ville de Cadix vient, le 19 août, d'être ravagée par une terrible explosion qui, outre la destruction presque totale de plusieurs quartiers, a causé la mort de près d'un millier de personnes, tandis que cinq à six mille blessés (en bas, à droite) étaient retirés des décombres. Le sinistre a pris naissance dans les chantiers navals (en haut), probablement dans une fabrique d'hydrogène (en bas, à gauche), et, de là, a gagné un dépôt de torpilles, provoquant ainsi une explosion générale. Si les incendies ont pu être rapidement maîtrisés, le déblaiement des quartiers sinistrés, dans lesquels se sont aussitôt rendues les autorités civiles, militaires et religieuses (au centre), a duré plusieurs jours. Phot. A. P., I. N. P. et Cifra-Grafica.

AU LENDEMAIN DE LA CRÉAT

BATAILLES A LA FRONTIÈR

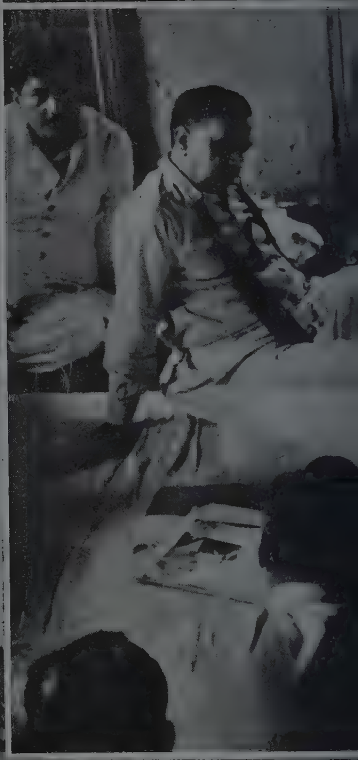

DE L'INDE ET DU PAKISTAN

La proclamation de l'indépendance des Indes et la création des deux nouveaux dominions de l'Hindoustan et du Pakistan n'ont malheureusement pas mis fin aux querelles politiques et religieuses qui divisent la population hindoue. Musulmans et Hindous n'ont pas cessé leurs luttes fratricides, comme en témoignent les photographies que nous publions ici. C'est à Lahore et à Amritsar (ci-contre et ci-dessus) et dans la région avoisinante du Pendjab, où passe la frontière entre Pakistan et Hindoustan, que les troubles ont été les plus graves. Dans les villes, les destructions ont été considérables et accompagnées, comme toujours, de scènes de carnage et de pillage. Dans les campagnes, des bandes de Sikhs ont assailli les villages musulmans (en haut, à gauche), et les habitants qui ont réussi à s'enfuir en emportant leurs objets les plus précieux (en bas, à gauche) ont dû attendre la protection des troupes (en haut, à droite) pour pouvoir regagner leurs demeures, qu'ils ont retrouvées détruites. On estime que près de dix mille personnes ont trouvé la mort au cours de ces émeutes. Le Mahatma Gandhi (au centre) s'est penché, une fois de plus, sur ce problème et il a donné audience aux représentants des Musulmans et des Hindous venus lui présenter leurs griefs réciproques et demander son intervention.

Phot. A. P.

ESSAI DE DÉBARQUEMENT AUX U. S. A.

Les Etats-Unis, devenus l'une des deux plus fortes puissances militaires du monde, ne négligent aucune des possibilités d'une guerre future. A Little Creek, dans l'Etat de Virginie, des manœuvres de débarquement viennent d'être exécutées par un détachement de « marines ». Mais ce qui a caractérisé cet exercice, c'est le fait que tous les obstacles à un débarquement ont été détruits, au préalable, par de fortes charges d'explosifs évidemment apportées et détonées par des soldats du génie. La presse et des spectateurs privilégiés avaient été conviés à cette expérience (ci-dessus). *Celle-ci a eu pour résultat la destruction de tous les obstacles, dans un nuage de fumée noire, mais aussi la formation de six colonnes d'eau de mer, qui se sont élevées à plus d'une centaine de mètres. Les « cadets » de West Point, au profit de qui avait été organisée cette manœuvre, dénommée « Camid II », l'ont suivie du pont des navires sur lesquels ils étaient embarqués.* Phot. Int. News.

CONFÉRENCE PANAMÉRICAINE A RIO

C'est le 15 août 1947 que s'est ouverte, à Petropolis, aux environs de Rio de Janeiro, une conférence interaméricaine destinée, sur un plan spirituel et moral, à réaffirmer la solidarité des nations américaines et, sur le plan pratique, à élaborer et signer un pacte commun de défense. Depuis 1823, date à laquelle le président Monroe énonça, dans un discours demeuré fameux, la doctrine du panaméricanisme, les liens spirituels, culturels... et matériels n'ont cessé de se fortifier entre les nations de l'hémisphère occidental, en dépit de frictions nées parfois du nationalisme ombrageux de certains Américains du Sud.

La Conférence de Petropolis avait pour but principal d'aboutir à la signature d'un pacte commun de défense du continent, suivant en cela les résolutions de l'Acte de Chapultepec, qui clôtura la Conférence panaméricaine de Mexico. Ce pacte, une fois signé, devra servir de base à la signature, lors de la Conférence de Bogota, prévue pour le 17 janvier 1948, d'une « charte des Amériques », qui, selon la proposition mexicaine, serait une sorte de constitution de l'hémisphère occidental.

Ce pacte de défense constituait le point central de la conférence, et il n'a pas manqué de soulever dès le début quelques heurts entre l'Argentine et les Etats-Unis. Le général Marshall avait proposé d'interdire la neutralité en cas de guerre approuvée par les deux tiers des nations du continent, sous la seule réserve qu'aucun Etat ne pourrait être obligé de fournir des forces armées. L'Argentine est alors intervenue fortement pour demander qu'aucune action collective ne soit décidée sans un vote d'unanimité.

D'autre part, une des difficultés qui se retrouvent à chaque conférence de ce genre résidait dans la mise au point des définitions des « actes et menaces d'agression ». Tous les avant-projets ont été d'accord sur le principe que « toute attaque d'un Etat contre l'intégrité ou l'inviolabilité du territoire ou contre la souveraineté ou l'indépendance d'un Etat américain sera considérée comme un acte d'agression par tous les Etats signataires du pacte ».

Il est évidemment facile de reconnaître sans risque d'erreur une attaque caractérisée, mais comment définir une « menace d'agression » et comment se mettre d'accord sur « les raisons de croire qu'une agression est en train de se préparer », car tels sont les termes que l'on trouve dans plusieurs avant-projets.

Quoi qu'il en soit, après les premières discussions, on s'était orienté vers un compromis entre les thèses argentines et celles des autres puissances, compromis basé sur les principes suivants :

1° Toute attaque, venant de l'extérieur ou de l'intérieur, contre une république américaine serait considérée comme une attaque dirigée contre tous les Etats américains ;

2° Mais des procédures différentes seraient mises au point selon qu'il s'agirait d'une attaque venant de l'extérieur ou de l'intérieur du continent.

Ces décisions ont été adoptées à l'unanimité, le 27 août, dans le pacte de Quitandinha qui définit une « zone de sécurité » englobant le Canada, bien que le nom de cette puissance ne soit pas mentionné.

Le général Marshall a été reçu, avant l'ouverture de la conférence, par M. Enrico Gaspar Dutra, président des Etats-Unis du Brésil.

C'est dans une salle de l'hôtel Quitandinha, à Petropolis, près de Rio de Janeiro, que s'est tenue, du 15 au 27 août, la Conférence panaméricaine.

LES IX^ES JEUX UNIVERSITAIRES

L'équipe tchèque défile devant la tribune du président de la République.

Le Français Sprecher, vainqueur du pentathlon, lance le javelot.

Le 24 août, M. Vincent Auriol a présidé, au Parc des Princes, à l'ouverture des IX^e jeux universitaires. Douze mille athlètes participaient à ces grandes manifestations sportives.

Les diverses épreuves ont donné lieu à des luttes parfois très serrées. Nos athlètes se sont brillamment comportés. A Sprecher est revenu le pentathlon, tandis qu'Arifon enlevait de haute lutte le 400 mètres haies en 52 s. 3/10^e, battant ainsi le record de France détenu par Cros depuis un an, et que notre équipe s'adjugeait le 4 × 400 mètres. Nos représentantes ont également été à l'honneur puisqu'elles se sont adjugé la première place dans le saut en hauteur et le poids (avec M^lle Ostermeyer) et le 4 × 100 mètres. Grâce à ces victoires la France est première du classement général.

Parmi les athlètes étrangers il convient de mentionner la performance de l'Anglais Royston, qui réussit à battre le record mondial universitaire du 200 mètres brasse en 2 m. 45 s., et celles du Tchèque Zatopek, qui se classa premier dans le 1.500 et le 5.000 mètres.

L'Anglais Royston s'est adjugé le 200 mètres brasse en 2 m. 45 s.

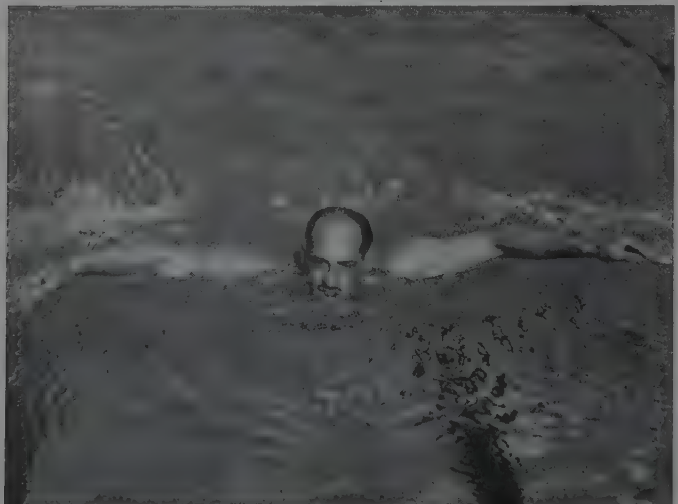

Le cycliste italien Mandaroni, acclamé après sa victoire en cyclisme.

LE THÉATRE

par YVES GANDON

DE BADEN-BADEN A VIENNE

Après avoir fait le tour de la zone d'ocupation française en Allemagne et en Autriche, de Baden-Baden à Innsbruck et d'Innsbruck à Vienne, on a plaisir à constater que l'influence de notre pays s'y est exercée principalement par des succès d'ordre spirituel. Un grand critique allemand l'a observé lui-même dans une revue munichoise, *l'Echo der Woche* : « L'occupation est considérée par les Français comme une chose très sérieuse. Ils sont, en effet, les seuls à se préoccuper de la propagande culturelle par le spectacle. » Je n'ai pas à parler ici de la propagande par le journal et le livre, encore qu'il me soit permis de signaler en passant que la revue allemande d'inspiration française *Die Quelle* tire à plus de deux cent mille exemplaires et que l'hebdomadaire le plus lu d'Autriche, *Welt am Montag*, paraît également sous notre contrôle. Mais le théâtre, parce qu'il se rapporte à la seule esthétique, peut travailler plus en profondeur sur le public à atteindre et obtenir ce résultat que le critique allemand cité plus haut a lui-même qualifié de « pénétration pacifique ».

A cette tâche s'est particulièrement attaché le B. S. M. (Bureau des spectacles et de la musique), installé à Baden-Baden, sous le contrôle administratif de la sous-direction des Beaux-Arts et de la direction de l'Education publique.

Il a fallu l'étrangeté de ces temps de fer pour que la petite ville de Baden-Baden sortît du sommeil où elle était plongée depuis la disparition du grand-duché. Des ombres illustres, de Musset à Tourguéniev, de Flaubert à Dostoïevsky, rôdent, au crépuscule, sur les bords de l'Oos, cette rivière pour rire, pavée tantôt de pierre, tantôt de bois, tout comme les rues de Paris, et où l'aspirant au suicide le plus déterminé serait bien empêché d'encourir la noyade. Les établissements de bains sont fermés. Les murs des petits hôtels de style rococo s'écaillent, et l'immense Kurhaus, sous ses lambris dorés, n'abriterait plus que des souvenirs si les Français ne s'étaient avisés d'y installer le centre, le point vibrant d'une activité toute spirituelle.

Les difficultés étaient grandes. Le B. S. M. a fait en sorte qu'une grande ville comme Fribourg ou Mayence reçoive tous les mois deux tournées musicales et une tournée théâtrale. Dans le cas du théâtre proprement dit, il convenait de ne pas oublier que les représentations françaises n'atteindraient que la partie réduite du public qui parle couramment notre langue. Pour y remédier dans la plus large mesure, le B. S. M. a organisé surtout des représentations d'œuvres classiques, dont la traduction allemande se trouve facilement, ou qu'il a d'abord fait jouer en allemand dans les théâtres de la zone. Ainsi, *les Perses*, d'Eschyle, représentés par le groupe antique de la Sorbonne, *le Misanthrope*, interprété par la Comédie-Française, *Horace*, *Britannicus* et *les Femmes savantes*, avec la compagnie Noël Vincent, et, surtout, *l'Avare*, avec Charles Dullin, ont-ils pu remporter des succès éclatants.

Pour les auteurs modernes, quelque arbitraire était à craindre de la part du B. S. M. On ne peut cependant que l'approuver d'avoir fait applaudir par les auditeurs allemands des pièces comme *la Jeune Fille Violaine*, *l'Annonce faite à Marie* ou *l'Otage*, de Paul Claudel, la *Candida* de Bernard Shaw, *le Rendez-vous de Senlis* et *l'Antigone* d'Anouilh, voire *les Mouches*, de J.-P. Sartre. Son audace a même été plus loin. C'est Baden-Baden qui a eu la primeur de la nouvelle pièce de M. André Obey, *Revenu de l'Etoile*, qui, interprétée notamment par Mme Valentine Tessier et M. J.-M. Julien, a fait, dans la presse allemande, l'objet de commentaires passionnés.

Que réclament les Allemands ? Ils demandent surtout des pièces de Giraudoux, de J. Anouilh et de J.-P. Sartre. *Le Voyageur sans bagages*, par exemple, au lieu d'une représentation à Baden-Baden, dut en avoir trois. Car les spectacles français en zone occupée sont, en principe, destinés aux Allemands, qui constituent d'ailleurs la majorité du public. Voici des chiffres officiels : du 15 juillet 1945 au 15 juillet 1947, cent deux tournées françaises, dont soixante-trois musicales et trente-neuf théâtrales, ont donné deux mille cent vingt-cinq spectacles auxquels ont assisté un million deux cent vingt-trois mille spectateurs. S'il est normal que, pour la musique, le coefficient soit de 82 % d'Allemands contre 18 % de Français, il est infiniment encourageant que pour le théâtre il s'élève encore à 58 % d'Allemands contre 42 % de Français. A Berlin, l'Hebbel Theater, l'ancienne salle de Max Reinhardt, est resté seul debout au milieu d'un quartier détruit. Deux séances étaient prévues pour la représentation des *Femmes savantes*, avec la compagnie Noël Vincent. La location fut couverte quatre fois. 80 % du public étaient allemands : la moitié de ce public suivait le texte, la brochure en main.

En définitive, le succès de nos organisations théâtrales a été tel que nos alliés des zones anglo-américaines s'en sont émus, leurs résultats respectifs ayant été bien moindres. Ils paraissent aujourd'hui disposés à ouvrir leurs zones aux artistes français. On est heureux d'en féliciter non seulement les responsables de Baden-Baden, mais encore les directeurs de nos instituts de Vienne et d'Innsbruck, MM. Ray et Decombis, qui ouvrent inlassablement en Autriche les voies de la culture française.

Valentine Tessier et J.-M. Julien sont les vedettes de la pièce « Revenu de l'Etoile », d'André Obey, créée a Baden-Baden.

LE CINÉMA

par DENIS MARION

L'ENTRAINEUSE FATALE
CŒUR CAPTIF
LE MARIAGE DE RAMUNTCHO

Il existe un thème que le cinéma américain a exploité presque aussi souvent que le western ou le drame policier : c'est la rivalité amoureuse de deux hommes en présence d'une femme. On me dira qu'il n'y a rien de spécifique aux Etats-Unis là-dedans et que le triangle a constitué la base du théâtre boulevardier (si je puis me permettre ce langage géométrique). Il n'en est rien et, en dépit de leur similitude, les deux thèmes n'ont rien de commun. Par tradition puritaine et par respect aussi de la censure, le sujet américain se limite toujours à une compétition sportive : la femme ne trompe jamais l'un de ses soupirants avec l'autre, ou les deux à la fois ; son rôle se limite à celui d'une proie ; il ne s'agit que de la conquérir ; une fois qu'elle se reconnaît prise, sa fidélité ne saurait plus faire l'ombre d'un doute.

A l'époque du muet, cette situation avait déjà été exploitée par deux bandes devenues classiques : *What price is glory ?* et *a Girl in every port*. Si je ne me trompe, c'était Victor MacLaglen et Edmund Lowe qui étaient chaque fois les deux rivaux. Et leur succès fut tel qu'ils continuèrent à remplir ces rôles dans quantité de succédanés. Car le réalisme d'Hollywood (dont on parle fort peu pour l'instant, tant nous y sommes faits) avait inventé une méthode simple et pratique de renouveler indéfiniment cette intrigue stéréotypée. Il suffisait de situer chaque fois les protagonistes dans un milieu différent, bien caractérisé et aussi pittoresque que possible. Cette recette n'a pas été perdue, et l'on peut en voir une récente application dans *l'Entraîneuse fatale*.

Contrairement à ce que son titre semble indiquer, il ne s'agit nullement d'une évocation des dancings ou des boîtes de nuit, encore qu'ils fournissent un des décors. Les deux rivaux et amis (car j'ai oublié de dire que le conflit de l'amour et de l'amitié est un ingrédient d'une efficacité trop éprouvée dans ce genre d'histoires pour qu'on rêve seulement de l'omettre) sont, cette fois-ci, membres d'une même équipe d'ouvriers chargés de réparer les accidents survenus à des câbles électriques à haute tension. Ce qui nous vaut les meilleures scènes du film, montrant la tâche ingrate et périlleuse qui incombe à ces hommes. Il y a quelques tours de force de mise en scène qu'on peut saluer en passant.

Il faut bien le dire, tout l'intérêt s'arrête là. Il est presque surprenant de constater à quel point ni le metteur en scène ni les acteurs n'ont plus la moindre conviction en refaisant cet exercice qui leur est familier. C'est un accident, sans doute, et peut-être demain verrons-nous exacte-

MARLÈNE DIETRICH, VEDETTE DE « L'ENTRAÎNEUSE FATALE » AVEC E. ROBINSON ET G. RAFT, HABITUÉS DE CE GENRE DE FILM.

ment la même intrigue dotée d'une force nouvelle qui la rendra aussi séduisante que la première fois. Car le talent des uns et des autres ne peut être discuté. Raoul Walsh a une cinquantaine de films à son actif, dont un des bons Douglas Fairbanks, *le Voleur de Bagdad*, et le meilleur Gloria Swanson, *Faiblesse humaine*. Il est inutile de vanter les mérites d'Edward Robinson et de George Raft dans des rôles faits sur mesure pour eux. Seule Marlène Dietrich décevra sans doute ses admirateurs habituels, peu accoutumés à lui voir jouer un rôle aussi passif que celui d'une pauvre fille résignée à ce que l'homme vainqueur dispose d'elle.

LE film *Cœur captif* est conçu d'après une recette éprouvée, aussi familière au cinéma anglais que la précédente l'est au cinéma américain. Elle consiste à prendre une situation qui est dramatique en elle-même et à l'illustrer par les exemples les plus variés d'individualités qui la partagent. En l'occurrence, il s'agit des prisonniers anglais au cours de la dernière guerre. La pudeur britannique s'accommodait d'autant mieux de ce sujet que le traitement réservé aux prisonniers de guerre n'avait rien de commun avec celui des camps de concentration : il était donc exclu, au départ, de tirer parti de la barbarie de l'adversaire. Cela dit, le drame d'hommes coupés pendant quatre ans de leur pays, de leur famille et de leurs occupations est assez tragique et assez varié pour se prêter à tous les développements.

A l'exception d'un seul (sur lequel je reviendrai), ceux qui ont été choisis sont assez plausibles pour s'être, à coup sûr, reproduits à des milliers d'exemplaires dans la réalité. C'est tant mieux pour la qualité documentaire du film (et l'on sait de reste que c'est par là que les Anglais excellent) ; c'est tant pis pour son intérêt romanesque, car les auteurs n'ont pas réussi à donner par surcroît à ces épisodes ce caractère exceptionnel que réclame le spectateur. (Et rien n'empêche — sinon le défaut d'imagination — de parer de cet attrait la banalité même ; quand un auteur dramatique disait : « J'ai un sujet magnifique : un homme rencontre une femme et il l'aime », il entendait bien réussir à communiquer l'impression que ses héros devaient éprouver eux-mêmes, en dépit de tout, à savoir que jamais rien de semblable ne s'était passé ou ne se passerait.)

L'épisode le plus important est beaucoup plus romanesque. C'est l'histoire d'un Tchèque qui a usurpé l'identité d'un Anglais mort à son côté, se voit obligé de correspondre avec la femme de celui qu'il remplace et s'en fait aimer quand il la rejoint : un Cyrano contraint et forcé, en quelque sorte. Bien que ce rôle soit fort bien tenu par Michael Redgrave, un des meilleurs jeunes premiers anglais, il détonne quelque peu dans l'ensemble. Pour poursuivre la comparaison, c'est comme si l'on intercalait une tirade de Rostand dans une pièce de Jean-Jacques Bernard. De plus, le tempérament du metteur en scène ne se prêtait pas à ce genre de rhétorique. La scène où le prisonnier se fait volontairement écraser la main d'un coup de maillet pour ne pas être trahi par son écriture ne rappelle que de très loin le célèbre épisode de *Je suis un évadé,* où Paul Muni se faisait ovaliser les fers par un compagnon de chaîne.

Il n'en reste pas moins que *Cœur captif,* tout en demeurant inférieur à *la Grande Illusion*, est un film fort estimable.

ON ne pouvait s'attendre à ce que le premier film français en couleurs fût d'une grande valeur artistique. Il n'est que de se souvenir que le premier film parlant français fut *les Trois Masques,* d'André Hugon, et que ce mauvais début n'a pas empêché la production ultérieure d'avoir la valeur que l'on sait.

Il est compréhensible que la difficulté technique rencontrée lors d'une première tentative soit tellement considérable qu'elle a absorbé à peu près toutes les capacités d'ingéniosité et d'imagination de ses auteurs. C'est bien, semble-t-il, ce qui s'est passé pour *le Mariage de Ramuntcho*. Le procédé adopté est l'Agfacolor, puisque, par suite de la défaite de l'Allemagne, tous les brevets allemands sont devenus la propriété des nations alliées. Mais on n'a pas tardé à se rendre compte qu'en cette matière éminemment changeante du cinéma en couleurs le brevet ne découvre qu'une petite partie des découvertes réellement faites et que les secrets de fabrication jouent un rôle beaucoup plus important. De sorte qu'en cours de réalisation, et même après l'achèvement des prises de vues, le réalisateur du film s'est trouvé devant des difficultés qui ont bien failli empêcher à tout jamais sa sortie. En dernière analyse, il a fallu faire venir d'Allemagne, de toute urgence, les derniers spécialistes qui n'avaient pas encore été réquisitionnés par les Russes, les Américains ou les Anglais.

Aussi est-ce plutôt comme un témoignage des possibilités matérielles qu'a la France de faire du cinéma en couleurs qu'il faut considérer *le Mariage de Ramuntcho*. Il est inutile de critiquer le scénario, la mise en scène ou l'interprétation. Il vaut même mieux, d'ailleurs, ne pas se livrer à des comparaisons avec l'emploi que les Russes ont fait de l'Agfacolor dans les studios de Prague (évidemment mieux équipés que ceux de la Victorine, à Nice) ou du Technicolor par les Américains, qui sont rompus à cette technique. Et si nous constatons que cette première tentative, en dépit de ses imperfections fatales, a remporté auprès du public un succès de curiosité, si l'on veut, mais un succès qui dépasse sensiblement celui des films en noir et blanc mieux réussis, on verra là un sûr indice du rôle que doit jouer, à brève échéance, le film en couleurs et de l'intérêt qu'il y aurait à lui consacrer plus d'attention qu'on ne l'a fait, en France, jusqu'ici.

LES GRANDS MÉMOIRES DE LA GUERRE

DE LONDRES A ALGER (1940-1942)

PAR tout ce qu'il contient de souvenirs et de témoignages directs, le livre de M. Jacques Soustelle *Envers et contre tout,* dont le premier tome *De Londres à Alger (1940-1942)* vient de paraître (chez Robert Laffont), occupe une place de premier rang dans la bibliothèque des Mémoires sur les événements de la dernière guerre. A Londres, dans l'hiver 1940-1941, puis en Amérique centrale, l'année d'après, de nouveau à Londres à partir du printemps 1942, M. Soustelle était fort bien placé pour voir beaucoup de choses et beaucoup de gens. Il a, en outre, le talent de les évoquer d'une plume rapide, incisive, qui n'oublie rien ni personne, qui sait presque toujours trouver le mot simple et juste pour dessiner d'un trait un personnage, une attitude, un événement. Quand on sait de quels événements il s'agit, on conçoit l'importance d'un tel ouvrage. Le lecteur a déjà songé au portrait que tout le monde attend pour dominer cette histoire : celui du général de Gaulle. Il n'est pas omis, et c'est un de ceux que M. Soustelle nous offre en premier. Il est fort bien venu et pourra donner la plus juste idée du talent du portraitiste.

« Le général m'avait emmené pour dîner à un petit appartement de deux pièces où il logeait alors, non loin de l'hôtel Connaught. Seul avec nous était son aide de camp, Serreulles. J'étais beaucoup moins ému que curieux, d'une curiosité passionnée. Et j'eus, dès l'abord, le sentiment que cet homme ne *jouait* pas. Il était lui-même, simplement, et ne songeait pas à se composer un personnage. Il n'était pas familier, mais naturel ; ni vulgaire ni précieux ; bref, fait pour déplaire aux sots. Il aime questionner et sait écouter. Il s'intéresse à ce qu'on lui dit et l'emmagasine dans son étonnante mémoire. Le petit fait humain peut éveiller son sens de l'humour, et, bien qu'il rie rarement, il peut rire aux éclats ; mais sa pensée se porte d'instinct aux grandes masses dans l'espace et dans le temps, aux courants d'opinion, à la forme mouvante des civilisations, aux tendances d'une époque et d'un pays. Pour le présent et le proche avenir, il les flaire avec une prodigieuse intuition ; il ne tire jamais vanité du succès de ses prévisions (il n'est pas homme à s'écrier : « Je vous l'avais » bien dit ! », etc.), mais en extrait les leçons pour lui-même. Il est

capable, pendant une longue période, de tout ramener à une idée centrale, d'en tourner et retourner toutes les implications dans son esprit et d'en faire jaillir, lorsqu'il juge le moment venu, une décision aussi rapide que l'éclair. C'est un méditant que seule l'évidence de sa méditation pousse et dirige à l'action. Quand il agit en militaire, il est strictement militaire, mais ne le demeure que dans la profession ; hors d'elle, c'est un philosophe de l'histoire qui appliquerait sa philosophie à la réalité — un peu comme un physicien qui serait en même temps ingénieur. »

Peut-être ne manque-t-il à ce portrait que des mots comme ceux de « génie » ou de « mystère » pour faire sentir plus expressément la valeur humaine, difficilement mesurable, que la personne de Charles de Gaulle aura introduite dans l'histoire des hommes à son époque. Mais ce seul mot d'époque trahit la vérité à son sujet. La caractéristique la plus remarquable de Charles de Gaulle est, en effet, que son discernement se moque avec superbe de l'ordre du temps et de ceux qui en suivent servilement le cours. Ce que Jacques Soustelle exprime en disant : « C'est un trait constant de sa vie que d'avoir raison avant les raisonnables. Alors, il dit ce qu'il a le devoir de dire, et il attend. » C'est pourquoi, trop souvent, les victoires altières de Charles de Gaulle seront survenues dans le champ des ruines amoncelées par ceux qui ne l'auront pas écouté ; mais elles étaient conçues en défi au temps qui les contrariait.

Revenons au livre de M. Soustelle. Les souvenirs personnels y occupent la place que nous avons dite. Mais ils prennent d'autant plus de valeur qu'ils sont incorporés à l'histoire dont ils forment l'armature. Car ce que cet ouvrage représente en définitive, c'est une vue d'ensemble qui n'avait jamais encore été prise sur l'histoire de la France libre. Jamais encore, ni avec une telle masse de documents puisés aux meilleures sources, ni avec une telle autorité pour les mettre en œuvre et en dégager la signification, on n'avait retracé point par point, souvent jour par jour, quelquefois heure par heure, cette histoire de la France libre et de la France combattante. Or, entre l'ensevelissement dans la honte et la renaissance au bord de l'abîme, c'est une des plus belles pages de l'histoire de France tout court.

En effet, dès la nuit fatale du 16 au 17 juin 1940, par la capitulation de la France officielle, l'histoire de France a cessé de se faire sur notre territoire. Du moins, tant que la Résistance n'aura pas commencé d'y faire courir son feu caché. On dit souvent que la démission de la France ne date vraiment que de Montoire, voire du 11 novembre 1942, quand Pétain a accepté de laisser occuper tout le pays, en violation des engagements de l'armistice. Cela peut s'entendre, à la rigueur, pour consentir des délais légitimes aux Français égarés par l'imposture la plus monumentale qu'une fausse sagesse ait jamais montée. Oui, pour une foule d'honnêtes gens, à qui la vérité était soigneusement cachée, il est juste de reconnaître la date de Montoire, d'abord, puis celle de l'irruption allemande dans la zone dite libre comme les étapes plausibles du retour à la conscience nationale. Mais le coup de poignard à la patrie et à l'honneur a bel et bien été donné sinon le 17 juin même, en tout cas un des jours d'entre le 17 et le 25, où, certaines clauses de l'armistice ayant été connues, elles ont été acceptées par ceux qui allaient les signer.

C'est une des choses que M. Soustelle met en lumière dès le début de son livre. La ligne de départ entre la France libre et la France asservie, entre la vraie France et les prisonniers volontaires de l'Allemagne, a été tracée par les capitulards eux-mêmes. La collaboration ne date ni de Vichy ni de Montoire. Elle a été consentie, à Bordeaux, par des hommes qui se sont mis au service de l'Allemagne contre les Français qui ne voulaient pas se rendre.

Il s'agit de l'article 10 de l'armistice, le plus déshonorant de tous, pense M. Soustelle. Transcrivons-le ici tout entier :

« Le gouvernement français empêchera les membres des forces armées françaises de quitter le territoire français et veillera à ce que ni des armes, ni des équipements quelconques, ni navires ou avions, etc., ne soient transférés en Angleterre ou à l'étranger.

» Le gouvernement français interdira aux ressortissants français de combattre contre l'Allemagne au service d'Etats avec lesquels l'Allemagne se trouve encore en guerre. *Les ressortissants français qui ne se conformeraient pas à cette prescription seront traités, de la part des troupes allemandes, en francs-tireurs.* »

Qu'on y prenne garde : cet article 10 lie Vichy à l'Allemagne, jusqu'à la débâcle des deux complices, pour le massacre en commun des patriotes français. Selon la juste expression de M. Soustelle, il « engage un gouvernement, prétendu français, à poursuivre ses meilleurs citoyens et place sa signature au bas de leur arrêt de mort ». Le prétendu double jeu n'aurait pu se jouer qu'en reniant l'article 10, que les signataires de l'armistice s'étaient engagés « d'honneur » à respecter. De toute façon, ils s'étaient mis dans le cas de se déshonorer à coup sûr. Quand le Maréchal versa des larmes séniles sur les fusillés de Chateaubriant ou d'ailleurs, il pleura sur des victimes dont il avait d'avance apostillé la condamnation. Au reste, les stricts doctrinaires de Vichy étaient fidèles à cette trahison sanglante : quand Maurras a traîné dans la boue les héros des Glières, quand, jusqu'au bout, il a crié haro sur les maquisards, il s'est tenu rigoureusement dans l'esprit et dans la lettre du honteux article 10.

Ce point d'histoire me retient peut-être trop longtemps au seuil du livre de M. Soustelle. C'est qu'il domine tout le reste. Il justifie le titre général de l'histoire que l'auteur a entrepris de raconter, et dont cet ouvrage-ci n'est que le premier volume. Ce titre est *Envers et contre tout.* Le général de Gaulle a dit à Alger, le 14 juillet 1943 : « Envers et contre tout, il y eut toujours une souveraineté française dans la guerre... Envers et contre tout, il y eut toujours une France combattante. » Ce que M. Soustelle montre très bien, par un exposé magistralement articulé sur l'enchaînement des faits, c'est la réalité constante et redoutable de cet « envers et contre tout ». Presque tout ce qu'il y avait dans le monde de forces positives s'est longtemps ligué contre le général de Gaulle et la France authentique qu'il incarnait. Nous venons de montrer, en effet, que l'armistice prétendument consenti pour la sauver était très sûrement le stylet empoisonné qui lui perçait le cœur. Or, cela n'empêche pas que la fiction de la France conservée à Vichy avait l'acquiescement du monde entier, puisqu'un corps diplomatique, qui réunissait les représentants de l'U. R. S. S. et des U. S. A., sans compter le nonce pontifical, était accrédité auprès de ce funeste simulacre. Sans doute la réalité était-elle qu'au lieu et place de la France il y avait là l'Allemagne masquée. On voit cependant de quelle vérité fragile et d'abord abstraite la volonté du général de Gaulle dut faire sortir la résurrection de la France.

Je n'entreprends pas de résumer les cinq cents pages où M. Soustelle retrace les étapes de cette résurrection : histoire mêlée de succès et de revers, jalonnée par les noms de Brazzaville et de Dakar, de Syrie et de Bir-Hacheim ; admirable histoire, double et une, puisque l'armée secrète de l'intérieur y vient rejoindre les combattants de la France libre pour conduire la même guerre jusqu'à la victoire. La grande leçon qui s'en dégage, c'est que la France a pu remonter de si bas parce que l'homme qui a repris en main sa destinée a d'abord cru en son âme, a d'abord sauvé son âme. M. Jacques Soustelle met en évidence cette haute vérité, d'autant plus appréciable sous sa plume qu'il tient à ne pas laisser oublier sa qualité d' « homme de gauche ». C'est un défaut minime que je lui reprocherai : non pas d'être « de gauche », mais d'y attacher de l'importance. Les étiquettes « de droite » et « de gauche » me paraissent aussi périmées que les épithètes de guelfe ou de gibelin. Et l'on voit bien que c'est négligeable, puisque cet historien « de gauche » a écrit un livre très fort en l'honneur de l'*âme* de la France. Car tout son ouvrage, en vérité, se développe dans la lumière de ces paroles prononcées par le général de Gaulle aux jours les plus noirs d'après le désastre : « L'âme de la France ! Elle est avec ceux qui continuent le combat par tous les moyens possibles, actifs ou passifs, avec ceux qui ne renoncent pas, avec ceux qui, un jour, seront présents à la victoire. »

André Rousseaux.

Le général de Gaulle et M. Soustelle, à Londres, en décembre 1942.

FÊTES ET POÈTES DU PAYS BASQUE

Sur la route de Cambo à Saint-Jean-de-Luz, Espelette est l'un des plus typiques de ces villages basques dont il serait vain de vouloir, après le Loti de *Ramuntcho,* exprimer le charme fait de rêverie et de bonne humeur, d'esprit hospitalier et de réserve malicieuse. Chef-lieu de canton, il domine tout ce coin du Labourd où la Nive semble, çà et là, s'attarder et, allongeant un coude dans les bois et les champs, se prélasser aux caresses de l'azur euskasien. Certainement, nul autre endroit ne pouvait être mieux choisi pour nous faire assister, le 24 août, à ce fameux concours des *bertsolaris,* que les circonstances avaient, pendant plus d'un lustre, interrompu, comme tant d'autres belles et bonnes choses, jusqu'à l'année dernière.

Le défilé des montagnards en costume traditionnel sur la place du Jeu-de-Paume d'Espelette.

« Un petit peuple qui danse au pied des Pyrénées. » Cette définition bien connue que Voltaire a donnée au peuple basque ne correspond qu'à un tiers de la vérité. En ses sept provinces de la Soule, du Labourd, de la Basse-Navarre, et, *tra los montes,* d'Alava, de la Guipûzcoa, de la Biscaye et de la Navarre (*Zapbiak bat :* Sept en un ! proclame son blason), si le peuple basque danse le fandango, l'harin-harin, l'aûrreskû, qui est particulier à la Guipûzcoa, le « pas du verre plein », qui est, je crois, proprement souletin, etc..., il est non moins exact qu'il ne cesse de chanter en cultivant ses terres et en élevant ses troupeaux.

Chez chaque fils de ce peuple de laboureurs et de pasteurs existe peu ou prou un poète. Pour être convaincu du don et de l'amour de la poésie qui confèrent à cette race vigoureuse et allègre un si curieux et si attachant caractère, il n'était que de se mêler à la population — femmes, jeunes gens, vieillards, enfants, bourgeois, prêtres, cultivateurs, artisans — qui emplissait la salle du trinquet d'Espelette le 24 août dernier, où elle suivait l' « éliminatoire » du tournoi que l'Institut Gernika, centre d'études basques de Saint-Jean-de-Luz, organise annuellement entre les bardes paysans, appelés *bertsolaris* (improvisateurs), les plus réputés des sept provinces !

Ils étaient onze, rangés en une seule ligne, juchés sur quatre énormes tables bout à bout, devant un jury que composaient notables, ecclésiastiques et lettrés baskisants, tels que le docteur de Jauréguiberry et le docteur Ernandaréna.

En manches de chemise, le col bien ouvert, la tête auréolée par la « boïna » de l'autre versant des Pyrénées ou le béret de chez nous, le front tendu au baiser brusque de la Muse, le sourire aux lèvres et le gosier de temps en temps rafraîchi par un filet de vin jailli d'une gourde montagnarde commune à tous, ils étaient là qui disputaient l'honneur de compter parmi les quatre jugés dignes de lutter, en fin de ce mois de septembre, à Saint-Jean-Pied-de-Port, pour la palme finale. Ces onze vaillants, dont certains, nous a-t-on dit, ont un peu désappris de lire et d'écrire ; ces onze mainteneurs d'une littérature locale souvent fort belle, mais qui, sans doute parce qu'elle sent inépuisable son pouvoir de renouvellement, dédaigne de noter ses ouvrages et demeure presque purement orale ; ces onze rudes et fins garçons de divers âges, si visiblement heureux, l'autre jour, de lancer leurs couplets inventés à l'instant, de mettre en joie ou d'émouvoir leur public fraternel, il faut les nommer tous : Martin, Trécou, Hiriarte, Sein, du Labourd ; les deux frères Larramendi, Hiriarte, de la Basse-Navarre ; Etchaone, de la Soule ; Metchor, Erréchil, de la Guipûzcoa ; Zûbico, de la Navarre.

Chacun était soumis à trois épreuves. D'abord, ce fut une chanson sur un sujet choisi par lui. Ensuite, chacun tira au sort le nom d'un concurrent, avec lequel il dut en chantant dialoguer, comme dialoguent Damoetas et Menalque dans la troisième bucolique de Virgile. Enfin, troisième épreuve, la plus difficile : sur tel air musical, tel thème poétique et telle rime imposés par les juges, immédiatement composer et chanter une strophe monorime. Au bout de la course, en tête des quatre couronnés, Etchaone se classa le premier.

Et, en terminant, nous nous plaisons à préciser que cette manifestation du 24 août, à Espelette, fut absolument dépouillée du *chiqué* (on nous pardonnera ce terme d'argot, il est si expressif !) qui, ailleurs, trop souvent, gâte certaines fêtes consacrées au folklore. Ici, tout fut sincère, tout fut vrai, tout fut spécifiquement basque. Le concours de l'après-midi avait été précédé par un défilé d'anciens costumes du pays, tous tirés des armoires familiales ; de même que par une partie de paume au « xaré », très vieux jeu, dans lequel triomphait ce Chilar, ancêtre de tous les pelotaris, dont un portrait en bas-relief écussonne un mur de la place du fronton. Puis, le soir, à l'heure du bal qui clôt toute journée de liesse, les jeunes gens, méprisant pour une fois les danses modernes, ne se livrèrent qu'aux joies du fandango, de l'harin-harin, sous un ciel lunaire et nuageux, particulièrement profond et mystérieux, en harmonie avec l'âme de ce charmant et admirable petit peuple aux origines insondables, qui travaille, chante et « danse au pied des Pyrénées ».

Martial-Piéchaud.

Après l'éliminatoire du tournoi des bertsolaris, fifres et tambours rythment les danses ancestrales, auxquelles assistent les montagnards de tout le pays basque. Photographies Alix

PETITES CHRONIQUES

UN PRINCE ROYAL ARTISTE PEINTRE

Le prince Eugène de Suède, le plus jeune frère du roi Gustave V, est mort le 17 août, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, dans sa propriété des environs de Stockholm.

Fort cultivé, le prince, qui était né le 1er août 1865 au château de Drottningholm et était le quatrième fils du roi Oscar II, avait beaucoup voyagé dans sa jeunesse et avait fait de nombreux séjours en France.

De bonne heure, ses goûts s'étaient portés vers la peinture, et à Paris, où il vint à plusieurs reprises, il avait pris des leçons de Puvis de Chavannes.

Il avait acquis un talent certain et il avait rassemblé dans son château une collection considérable de ses propres tableaux, collection dont il aimait faire les honneurs aux étrangers de passage à Stockholm.

C'est dans sa propriété qu'il avait reçu, l'année dernière, les membres du congrès international des Pen-Clubs.

Adversaire résolu de l'hitlérisme, le prince était très aimé de la population suédoise. Aussi des milliers de personnes sont-elles allées s'incliner devant son cercueil.

ETTORE BUGATTI

La mort du célèbre constructeur d'automobiles Ettore Bugatti, survenue le 21 août à Paris, marque la fin de l'époque de l'histoire de l'automobile qui va de 1918 à 1939 et à laquelle son nom restera attaché.

La vie de cet industriel, né à Milan en 1881, marque le triomphe de la volonté et de l'opiniâtreté. C'est uniquement grâce à sa force de caractère que le petit mécanicien de dix-sept ans, qui, en 1898, montait lui-même sa première quatre cylindres, est devenu le constructeur célèbre, dont les voitures collectionnaient les trophées sur les autodromes du monde entier. L'aviation l'attira aussi, puisque durant la première guerre mondiale il mit au point le premier moteur-canon. Il s'intéressa également aux chemins de fer et présenta, il y a quinze ans, le premier autorail.

Grand ami de la France, où il résidait habituellement, Bugatti avait deux passions en dehors de l'automobile : les tableaux, dont il avait réuni une magnifique collection, et le mode de locomotion qui aurait pu lui sembler archaïque : le cheval.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire

Dans les heures troubles que nous vivons, peut-on supposer que nos pères étaient heureux il y a seulement cinquante ans ; qu'ils ne connaissaient pas les misères du ravitaillement et toutes les restrictions nées de la guerre et de ses suites ? Remercions M. Burnand de nous avoir retracé *la Vie quotidienne en France de 1870 à 1900* (Hachette), sans passion et avec le sourire. Personne ne regrettera de passer, avec lui, quelques agréables moments et de respirer des bouffées d'un air tonifiant.

Pierre Audiat évoque aussi des souvenirs d'un autre siècle dans son livre si attachant : *Ainsi vécut Victor Hugo* (Hachette). Laissant de côté l'œuvre déjà si souvent étudiée de l'auteur de *la Légende des siècles,* il essaie d'établir, du grand poète, une vivante biographie. Il a réussi à nous tenir en haleine, sans négliger aucun côté de la vie si curieuse d'Hugo : poète, homme politique, proscrit et... mari volage. C'est d'un contemporain de sa jeunesse, de *Ferdinand-Philippe, duc d'Orléans* (S. E. F. I.), que nous entretient Flavien Bonnet-Roy. Ce prince, mort trop tôt dans un accident de voiture, à Neuilly, en 1842, fut unanimement regretté ; il jouissait dans le peuple d'un immense prestige, dû à son esprit libéral et à son caractère éminemment social.

Concluons cette rétrospective du siècle dernier par l'ouvrage définitif que vient de consacrer à la reine d'Angleterre, sous le titre : *le Siècle de Victoria* (Fayard), Jacques Chastenet, dont on connaît le talent et l'érudition. Tous ceux que l'histoire de Grande-Bretagne intéresse liront ce volume consacré à une reine qui sut attirer à elle son peuple, grâce à son absence de pose, jointe à un sens inné de la grandeur.

LE CENTENAIRE DES CHEMINS DE FER SUISSES

A l'occasion des fêtes du centenaire des chemins de fer suisses, une délégation de l'Association française des amis des chemins de fer s'est rendue en Suisse, sur l'invitation du comité d'organisation des fêtes. Conduite par le président de l'association, M. Mulotte, la délégation franchit la frontière dans une rame historique, remorquée par la Crampton « Le Continent », que les Parisiens connaissent bien pour l'avoir vue dans la salle des pas perdus de la gare de l'Est.

A Baden, le train français rencontra la locomotive « Limmat » en tête du célèbre « Spanish Brötli Zuy ». Les fêtes qui se déroulèrent alors marquèrent, une fois de plus, l'attachement du citoyen suisse pour ses chemins de fer. Aucun autre centenaire ferroviaire n'avait jamais, dans le monde, été célébré avec cette ampleur.

L'année prochaine, la Suisse doit, à son tour, envoyer une délégation dans notre pays. Ce sera pour nous l'occasion de remercier la Suisse de la chaleureuse réception faite à nos concitoyens.

Sur tout le parcours, aussi bien à Baden qu'à Zurich, la délégation de l'A. F. A. C. fut accueillie avec une sympathie qui a profondément touché tous ses membres, qui sentaient bien qu'en leur personne c'était la France entière qui était acclamée.

PROGRAMMES DES CONCFRTS PAR T.S.F.

Tous les jours : 9 h. 10 : (B) Musique symph. — 10 h. : (F I) Une heure de musique classique. — 15 h. 45 : (Voix Amér.) Columb. Symph. Orch.

5 SEPTEMBRE

9 h. : (H) Mendelssohn. — 9 h. : (B. B. C.) Debussy, Dukas. — 10 h. 30 : (P) Musique d'opéra. — 13 h. 30 : (S) Musique moderne française. — 14 h. : (B) Musique intime (Smetana). — 14 h. : (H) *La Flûte enchantée* (extraits). — 18 h. 41 : (F N) Musique suisse. — 19 h. 30 : (P. et B. B. C.) Festival Beethoven. — 20 h. 10 : (I T) (Azzura) Concert symph. — 20 h. 20 : (S) Falla. — 20 h. 30 : (B) Belles voix. — 20 h. 50 : (F N) Œuvres lyriques modernes. — 22 h. : (P) Musique tchèque. — 22 h. 10 : (B) *Les Indes galantes.* — 22 h. 35 : (S) Œuvres de Rimsky-Korsakof.

6 SEPTEMBRE

9 h. : (B. B. C.) Dukas, Debussy. — 9 h. : (H) Haydn. — 12 h. 30 : (S) Chœurs romands. — 13 h. 30 : (S) Strauss, Schubert, Debussy. — 15 h. : (B. B. C.) Scott. Orch. (Cherubini, Bach, Schumann). — 17 h. 30 : (B) Chœurs belges. — 21 h. 05 : (IR) (Rossa) *Gianni Schicchi* (opéra de Puccini). — 22 h. : (P) Concert symph. (Smetana). — 23 h. 15 : (H) Chostakowitch.

7 SEPTEMBRE

8 h. 15 : (B. B. C.) Chausson, Liszt, Fauré. — 10 h. : (P) Dvorak. — 11 h. 15 : (S) Orchestre romand. — 12 h. 08 : (B) Concert casino. — 14 h. 05 : (F N) *La Belle Hélène.* — 15 h. : (B. B. C.) Quatuor Calvet. — 15 h. : (B) Extraits de *la Damnation de Faust.* — 16 h. : (P) Concert symph. — 18 h. : (B) Comp. améric. (premières auditions). — 18 h. : (F N) Festival d'Indy. — 19 h. 30 : (F P) Giovanna Vitale. — 19 h. 50 . (S) Divertissement musical. — 21 h. : (B) Musique casino. — 22 h. 50 : (H) Mozart, Schubert.

8 SEPTEMBRE

11 h. : (S) *La Traviata* (deuxième acte). — 11 h. 30 : (B. B. C.) Musique de chambre. — 13 h. 25 : (S) Granados, Falla, Prokofiev. — 14 h. : (B) Musique intime (Brahms). — 14 h. : (B. B. C.) Scott. Orch. — 16 h. 30 : (F N) Musique de chambre (Mozart). — 18 h. 30 : (B) Extraits d'opérettes. — 19 h. : (B) Schumann, par Cortot. — 19 h. : (P) Un opéra de Dvorak : *Ondine.* — 19 h. 30 : (B. B. C.) Lond. Phil. Orch. (Wagner). — 20 h. 30 : (F P) Concert symph. (Dukas, Richard Strauss). — 20 h. 30 : (S) Rencontres internationales Genève (trio Schnabel). — 21 h. : (B) Bach-Tartini. — 22 h. : (F P) Musique de chambre (Hindemith, Roussel, (Ravel). — 22 h. : (P) Conc. symph.

9 SEPTEMBRE

13 h. 50 : (H) Musique de chambre. — 14 h. : (B) Musique intime (ancienne). — 14 h. : (B. B. C.) Concert symph. — 17 h. : (S) Musique de chambre. — 17 h. 30 : (B) Concert promenade. — 19 h. 30 : (B. B. C.) Festival d'Edimbourg (Bruno Walter). — 20 h. : (I R) (Azzura) Œuvres lyriques italiennes. — 21 h. : (B) *Louise* (sélection). — 22 h. : (B. B. C.) Concert symph. — 22 h. : (P) Concert symph. — 22 h. 10 : (B) Musique de chambre.

10 SEPTEMBRE

12 h. 15 : (H) Musique de chambre. — 13 h. 25 : (S) Wagner, Schumann. — 14 h. : (B) Musique intime (Moussorgsky). — 18 h. 40 : (F N) Pièces anciennes. — 19 h. 30 : (B. B. C.) Concert symph. (Brahms). — 20 h. : (B) Roussel. — 20 h. : (P) *L'Ondine,* de Dvorak. — 20 h. 30 : (S) Rencontres internationales Genève (direction Ansermet). — 20 h. 37 : (M C) Opérettes américaines. — 22 h. : (M C) Beethoven, par Schnabel.

11 SEPTEMBRE

13 h. : (F N) Pages de Monsigny. — 13 h. 30 : (S) Schumann (direction Bruno Walter). — 14 h. 30 : (B. B. C.) *Magnificat* (Vaughan Williams). — 15 h. 30 : (H) Musique classique. — 19 h. 30 : (M C) Relais festival d'Edimbourg (direction Bruno Walter). — 20 h. : (I V) (Azzura) *Idomeneo,* de Mozart. — 20 h. 50 : (F N) Mozart, Beethoven, Stravinski. — 22 h. : (P) Concert symph. — 23 h. : (H) Musique classique.

LES ÉTABLISSEMENTS BERGOUGNAN A L'HONNEUR

M. Bergougnan, président directeur général de la Société des Etablissements Bergougnan, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre du ministère de la Guerre, avec la citation suivante :

« Bergougnan Célestin-André-Simon, commandant des Forces françaises de l'intérieur. Dès 1940, n'écoutant que son patriotisme et prenant la ferme position de résister à toutes les exigences qui lui seraient dictées par Vichy en faveur des autorités allemandes, s'est mis à la disposition du service de camouflage de guerre de l'armée. Industriel éminent, a freiné et retardé systématiquement pendant toute la durée de l'occupation les livraisons destinées à l'ennemi. Parallèlement, en dépit des risques qu'il encourait, a fourni à la Résistance une quantité considérable de matériel, assuré le camouflage de l'armement complet d'un bataillon d'infanterie, refusant d'en faire la déclaration aux autorités, à Vichy, malgré l'ordre qui en avait été donné. En outre, a été à la tête d'une vaste organisation de transports clandestins. Grâce à des initiatives hardies, s'est trouvé en mesure, lors de la libération, de mettre à la disposition des Forces françaises un lot important de matériel de guerre construit dans ses usines et soustrait à l'ennemi. A donné, dans la lutte clandestine menée contre l'envahisseur, le témoignage le plus pur d'un ardent patriotisme. »

(CHRONIQUE DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE MÉCANO.)

COMMENT SERONS-NOUS CHAUFFÉS DANS L'AVENIR

AU CHARBON? A L'ÉLECTRICITÉ?

Dans un précédent article (1) nous avons montré que dans les conditions françaises de production de l'électricité, la quantité de charbon marchand dépensée pour assurer une production de plus en plus grande allait s'amenuiser d'année en année du fait de la mise en service progressive de centrales hydrauliques, sidérurgiques et minières de grande capacité.

Le tableau ci-dessous précise l'évolution de cette consommation de 1938 à 1951/53, d'après les statistiques de l'E.D.F. pour les premières années, d'après les prévisions du Plan Monnet pour les dernières.

En admettant un rendement de 80 % pour les installations électriques, depuis les centrales génératrices jusqu'aux points d'utilisation, nous pourrons calculer les rendements que devraient avoir les appareils de chauffage au charbon pour que leur consommation de charbon marchand fût égale à celle des radiateurs électriques. Le nombre de kW.-h. produits par combustion du charbon marchand en 1951/53 (4.300 millions) ne représente guère que 11 % du total (39.500 millions). Cette proportion est du même ordre de grandeur que celle déjà atteinte en Suisse (500 millions de kW.h. pour une production de plus de 8.000 millions de kW.h.).

Nous voyons que les conditions françaises de production de l'électricité sont exceptionnellement favorables. Elles sont plus favorables que les conditions anglaises. En Grande-Bretagne, pays n'ayant que des richesses hydrauliques très restreintes, la proportion des kW.-h. produits par utilisation directe du charbon marchand dans les chaudières est et restera très élevée. Malgré cette situation, le développement des applications de l'électricité aux usages domestiques et commerciaux, aux bureaux, aux magasins, à l'artisanat, sont considérables et croissent à une allure particulièrement rapide : 11.200 millions de kW.-h. sur un total de 37.200 millions de kW.-h. en 1945 ; 14.100 millions sur un total de 41.200 millions de kW.-h. en 1946.

Toute l'évolution de l'électrification de la France est dominée et dirigée par ces considérations, et le chauffage domestique est parmi les industries électriques celle qui peut procurer l'économie de charbon marchand la plus grande en valeur absolue, étant donné le gaspillage de chaleur constaté dans les installations de chauffage au charbon, celles de chauffage central en particulier. Les offices de répartition de charbon admettent couramment que la consommation moyenne de charbon marchand par foyer est deux fois plus grande avec le chauffage central qu'avec le chauffage par poêle. La comparaison des électrifications faites, les unes en installant des radiateurs électriques dans les locaux, les autres en chauffant électriquement les chaudières d'une installation de chauffage central, confirme la règle des offices de répartition de charbon. La consommation correspondant à l'utilisation directe des radiateurs est inférieure de moitié à la consommation constatée avec le chauffage électrique à accumulation par chaudière de chauffage central.

Le chauffage central est un chauffage de grand luxe de faible rendement. Nous disons de grand luxe, parce que le chauffage est, en fait, continu, alors qu'il devrait être intermittent. Cette méthode de chauffage ne peut être comparée qu'à une méthode d'éclairage dans laquelle toutes les lampes resteraient allumées toute la journée, que le local correspondant soit occupé ou non, que le local soit ou non éclairé par le soleil.

Nous disons aussi chauffage à mauvais rendement, parce que les chaudières ne pouvant être ni allumées ni éteintes instantanément, du combustible rare et cher est dépensé, même quand aucun travail n'est effectué. Les essais réalisés montrent que la consommation minimum de charbon, constatée les jours où aucun chauffage n'est nécessaire, est encore de l'ordre du tiers de la consommation à pleine charge.

On peut définir un facteur d'utilisation en traduisant les conditions imposées par un *programme de chauffage* quand les générateurs de chaleur sont susceptibles d'être mis en action et d'être arrêtés sous l'action d'appareils de réglage automatique ou horaire.

Le fonctionnement d'une installation de chauffage central ne peut, lui, être pratiquement asservi à un programme précis de chauffage comportant, en fait, des horaires différents pour diverses parties d'un même appartement.

Quant au rendement du chauffage central, nous n'en parlerons pas, car c'est une fraction dont le dénominateur seul est connu plus ou moins exactement (quantité de charbon marchand consommé et pouvoir calorifique de ce charbon) et dont le numérateur est pratiquement indéterminé, précisément parce que les programmes de chauffage sont entièrement déformés pour s'adapter aux possibilités pratiques des appareils de réglage : le chauffage des locaux inoccupés et le surchauffage des locaux ensoleillés sont comptés comme « chauffage utile », alors que les quantités d'énergie correspondantes dépensées sont de véritables pertes. Il y aurait lieu aussi de tenir compte de l'apport de chaleur solaire, qui est loin d'être négligeable dans l'évaluation de la chaleur utile.

ANNÉES	1938	1946	Dates approximatives 1949	1951-1953
Production globale d'électricité				
en millions de kW.-h.	18.864	23.604	30.000	39.500
Production d'électricité dans les centrales ne brûlant pas de combustible marchand (usines hydrauliques, sidérurgiques, minières, etc.)				
en millions de kW.-h.	14.696	17.683	24.900	35.200
Production d'électricité dans les centrales brûlant du charbon marchand				
en millions de kW.-h.	4.168	5.921	5.100	4.300
Consommation de charbon marchand				
en tonnes............	3.044.000	4.274.000	3.060.000	2.500.000
Consommation spécifique de charbon marchand à 6.700 calories				
en grammes par kW.-h.	162	182 (2)	103	63,5
en calories par kW.-h..	1.085	1.210	688	424
Rendement moyen que devraient avoir des appareils utilisant directement du charbon marchand, ou du gaz, ou du mazout pour que leur consommation en combustible marchand fut égale à celle de l'appareil électrique correspondant				
en %................	63.5	57	100	62

Le chauffage électrique réalise les plus fortes économies de charbon.

L'examen de ce tableau montre que, dès maintenant, sur le plan national, même dans les conditions d'exploitation de 1946, le chauffage électrique entraînait une dépense de charbon marchand inférieure à celle de n'importe quelle installation de chauffage collectif. Dans deux ou trois ans, aucune compétition ne sera plus possible, même théoriquement, puisqu'il faudrait que les appareils thermiques, utilisant un combustible marchand, eussent un rendement supérieur à l'unité pour entraîner une consommation de combustible marchand inférieure ou égale à celle de l'appareil électrique correspondant.

Ce résumé rapide montre toute la complexité du problème du chauffage que seuls des techniciens avertis comme ceux de la SOCIÉTÉ MÉCANO FRANÇAISE ont pu approfondir, grâce aux possibilités de contrôle que le chauffage électrique possède seul.

Dans les conditions économiques françaises, il devient évident que le remplacement partiel du chauffage au charbon par le chauffage électrique est inévitable, parce que l'accroissement de consommation de charbon marchand pour le chauffage domestique, dû au développement du chauffage central (environ 5 millions de tonnes de charbon dans la dernière douzaine d'années avant la guerre), constitue une charge insoutenable pour notre pays. Le chauffage collectif, encore plus que le chauffage par poêle, impose l'emploi de combustibles de qualité (anthracite et coke métallurgique) que nos mines ne peuvent produire qu'en quantités insuffisantes. Avant guerre, environ 40 % du combustible utilisé pour le chauffage domestique étaient importés.

Le prix du chauffage électrique

Nous avons rappelé que, dans les conditions présentes et futures de la production de l'énergie électrique en France, la consommation de charbon marchand par kW.-h. devenait extrêmement faible.

Nous avons montré le gaspillage de combustible qu'entraînait l'emploi du chauffage central.

En ce qui concerne la question des prix, il n'y a pas à s'en préoccuper actuellement, car, lorsque la période de disette d'énergie sera passée, l'Électricité de France sera nécessairement amenée à appliquer une tarification lui permettant de placer les kW.-h. qu'elle aura produits. Les prix du kW.-h. et du kilogramme de charbon seront fixés en conséquence.

L'utilisation rationnelle de l'énergie électrique.

La Société Mécano Française a compris depuis longtemps que le développement du chauffage électrique dépendait essentiellement de l'intérêt que les distributeurs trouveraient à cette extension, par un accroissement du nombre des kW.h. vendus sans augmentation de la puissance de pointe.

Un exemple fera comprendre aisément ce dont il s'agit. Le graphique ci-dessus représente la courbe de charge de la région parisienne le 21 décembre 1938 (courbe supérieure). L'appoint d'énergie hydraulique permet d'écrêter la courbe de charge et les centrales thermiques de la région parisienne, ont, de ce fait, une charge relativement peu variable de 7 heures à 21 heures. Une charge de chauffage correspondant à la surface du graphique hachurée en noir, réalisée avec des poêles électriques à accumulation, chargés pendant les « creux » de la courbe de charge thermique serait intéressante pour les distributeurs. Pendant cette période, la consommation de charbon afférente à ces kilowatts-heure de chauffage ne correspondrait qu'à une *consommation marginale*, c'est-à-dire à la différence entre la consommation réelle pendant la période considérée et la consommation des chaudières pendant la marche en veilleuse, qui aurait dû être réalisée pendant la période en question, faute de charge utile.

Si nous nous plaçons maintenant à un point de vue que nous croyons être celui de l'avenir, ce n'est pas la partie du diagramme hachurée en noir qui représenterait la charge qui pourrait être affectée au chauffage, mais la partie hachurée en pointillé, l'appoint hydraulique pouvant être beaucoup plus important qu'il n'a été en 1938. La constitution de réserves saisonnières d'énergie électrique par création de lacs artificiels de grande étendue rendrait disponible, en hiver, de l'énergie qui pourrait être exportée en été.

Les appareils de chauffage électrique pourraient être conçus de façon à pouvoir fonctionner dès qu'il existe des disponibilité en énergie et à être coupés pendant les durées comprises entre deux et six heures. Cette conception de l'utilisation des moindres attributions de courant, laissée au libre choix des distributeurs, exige des études délicates qui ne peuvent être menées à bien que par des électriciens avertis, travaillant en collaboration étroite avec les distributeurs d'énergie.

Pour répondre à ces besoins extrêmement divers, la SOCIÉTÉ MÉCANO FRANÇAISE a mis au point une série d'appareils dits à semi-accumulation, à accumulation fractionnable, à accumulation complète. L'accumulateur de chaleur multicellulaire « MÉCANO », dernière création de cette Société, est spécialement conçu de manière à pouvoir s'adapter à des conditions d'alimentation extrêmement irrégulières, tout en conservant une réserve d'énergie utilisable jusqu'aux plus extrêmes limites. Par sa très haute capacité d'accumulation, par sa très grande souplesse, il s'adapte d'une manière complète à tous les besoins et pour une même puissance il double pratiquement la chaleur disponible.

Qu'il s'agisse d'un chauffage presque absolument continu, comme celui d'un hôpital ou d'une clinique, ou d'un chauffage à horaire fixe, comme celui d'un bureau ou d'un magasin, ou d'un chauffage purement intermittent comme celui d'un appartement à régime d'occupation variable, dans tous les cas, la variété des appareils de chauffage et la souplesse des dispositifs de régulation permettent de trouver une solution aussi satisfaisante au point de vue de l'économie qu'à celle de l'observation des conditions du programme de chauffage.

Sur demande du Questionnaire E, la SOCIÉTÉ MÉCANO FRANÇAISE, 104, avenue des Champs-Elysées, adressera la documentation nécessaire.

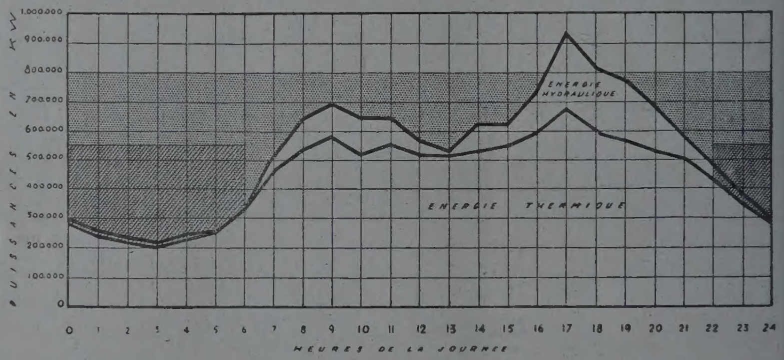

(1) *France-Illustration* du 9 août 1947.
(2) Cette consommation spécifique est supérieure à celle de 1938 parce que, du fait de la disette d'énergie, des centrales thermiques démodées ont dû être remises en marche.

LES ÉCHECS (N° 34)

Solution du problème n° 35
Sam Loyd (N. Y. Clipper, mai 1856)

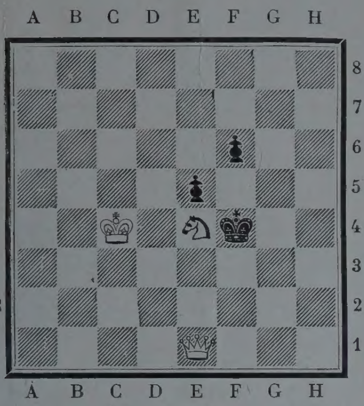

Les blancs jouent et font mat en quatre coups.

1. Dél-g1 ! !

Si 1. ..., Rf4×é4. — 2. Dg1-f2, f6-f5. — 3. Df2-g3, f5-f4. — 4. Dg3-d3 mat. — Si 1. ..., Rf4-f3. — 2. Rç4-d3, Rf3-f4. — 3. Dg1-g6, f6-f5 ou Rf4-f3. — 4. Dg6-g3 mat. — Si 1. ..., Rf4-f5. — 2. Rç4-d5, Rf5-f4. — 3. Dg1-g3†, Rf4-f5. — 4. Cé4-d6 mat. — Si 1. ..., f6-f5. — 2. Dg1-f2†, Rf4×é4 (2. ..., Rf4-g4. — 3. Df2-g3†, Rg4-h5. — 4. Dg3-g5 mat). — 3. Df2-g3 déjà vu.

Partie jouée au championnat de l'U. R. S. S. 1947.

Blancs : Goldenov. Noirs : Keres.

1. d2-d4, Cg8-f6. — 2. ç2-ç4, é7-é6. — 3. Cg1-f3, Ff8-b4†. — 4. Cb1-d2, d7-d5. — 5. a2-a3, Fb4-é7. — 6. Dd1-ç2, b7-b6. — 7. é2-é4, d5×é4. — 8. Cd2×é4, Fç8-b7. — 9. Ff1-d3, ç7-ç5. — 10. d4×ç5, b6×ç5. — 11. 00, Dd8-ç7. — 12. Tf1-é1, Cb8-ç6. — 13. Fç1-é3, Cf6-g4. — 14. Cé4-ç3, Cç6-d4. — 15. Fé3×d4, Fb7×f3. — 16. g2×f3, Dç7×h2†. — 17. Rg1-f1, ç5×d4. — 18. Fd3-é4, Ta8-b8. — 19. f3×g4, d4×ç3. — 20. Fé4-ç6†, Ré8-f8. — 21. Dç2×ç3, h7-h5. — 22. g4-g5, Fé7×g5. — 23. Ta1-d1, Th8-h6. — 24. Dç3-a5, Fg5-h4. — 25. Da5×a7, Fh4×f2 ! — 26. Da7×f2, Th6-f6. — 27. Fç6-f3, Dh2-h3†. Les blancs abandonnent.

Sur 28. Rf1-é2 (28. Rf1-g1, Tf6×f3 gagne) suivrait 28. ..., Tf6×f3. — 29. Df2×f3 (29. Td1-d8†, Tb8×d8. — 30. Df2×f3, Td8-d2† ! Ou 29. Df2-ç5†, Rf8-g8, etc.). 29. ..., Tb8×b2†. — 30. Td1-d2 (30. Ré2-é3, Tb2-b3†) 30. ..., Tb2×d2† gagne.

Partie jouée, en mai 1947, au Jockey Club de La Plata.

Blancs : Dr Max Euwe. Noirs : Rossetto.

1. é2-é4, é7-é5. — 2. Cg1-f3, Cb8-ç6. — 3. Ff1-b5, Ff8-ç5. — 4. 00, Dd8-f6. — 5. Cb1-ç3, Cg8-é7. — 6. d2-d3, h7-h6. — 7. Fç1-é3, Fç5-b6. — 8. **Fb5×ç6**, d7×ç6 — 9. d3-d4, Fç8-g4. — 10. d4×é5, Df6-é6. — 11. Fé3×b6, a7×b6. — 12. Cf3-d4 !, Dé6-g6. — 13. f2-f3, Fg4-h3. — 14. Dd1-é2, 000. — 15. Ta1-d1, f7-f6. — 16. é5×f6, g7×f6. — 17. Rg1-h1, Fh3-d7. — 18. Dé2-f2, h6-h5. — 19. Td1-d2, Td8-g8. — 20. Tf1-d1, Rç8-b8. — 21. b2-b4, h5-h4. — 22. a2-a4, Dg6-h6. — 23. a4-a5, Fd7-ç8. — 24. a5×b6, ç7×b6. — 25. Cç3-a4, b6-b5 (forcé, car si 25. ..., Rb8-ç7. — 26. Ca4×b6, Rç7×b6. — 27. Cd4-f5, échec et 28. C×D). — 26. Ca4-b6, Dh6-f4. — 27. Td1-a1, Df4-é5. — 28. f3-f4, Dé5×é4. — 29. Td2-é2, Dé4-h7. — 30. Cd4×b5, ç6×b5. — 31. Df2-ç5, Cé7-ç6. — 32. Dç5-d6† et mat au coup suivant.

Etude n° 36, par A. Troitzky.
« 500 Endspielstudien » 1925.

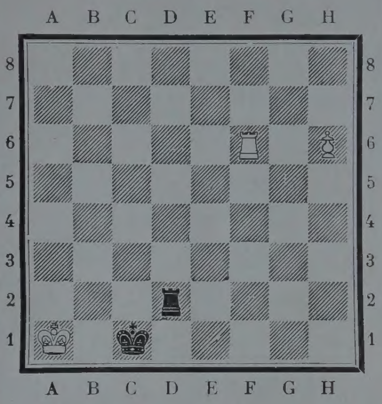

Les blancs jouent et gagnent.

La solution est très courte et facile, mais sa double variante séduira le lecteur. Un exemple classique de déviation.

André Chéron.

PHILATÉLIE

LES SURCHARGES

Il arrive souvent qu'un timbre reçoive l'apposition d'un chiffre, d'un texte ou d'un dessin, destinés à en modifier la valeur, l'emploi ou la signification. C'est ce que l'on appelle une *surcharge*. Elle est imprimée en noir ou dans toutes les couleurs possibles, même dans les nuances du bronze, de l'argent et de l'or. Les surcharges à l'encre manuscrites sont d'un emploi extrêmement restreint (Majunga 1895).

Le type de surcharge le plus courant a pour but de modifier la valeur faciale du timbre. La plus ancienne vignette ainsi surchargée est un 3 cents de la poste locale de New York transformé en 2 c. par l'apposition d'un grand 2 en rouge.

Un autre genre de surcharge indique un changement d'emploi : timbre-poste devenant timbre de service, timbre taxe

POSTE
PAR
AVION

ou aérien, ou réciproquement. Ainsi, les surcharges OFFICIEL, FRANQUEO OFICIAL, PORTO, etc.

Une modification de régime dans le pays émetteur donne souvent lieu à une surcharge : ainsi les R. F. des émissions françaises de *libération* en 1944. De même, un changement du lieu d'emploi : la métropole surcharge ses timbres du nom de ses colonies ou de ses bureaux de poste à l'étranger, un pays en guerre surcharge des vignettes pour les pays qu'il occupe, etc.

Enfin, n'oublions pas le groupe important des surcharges commémoratives. Elles remplacent souvent des émissions de timbres spéciaux, et beaucoup de pays ont abusé de ce moyen expéditif et économique. Les catalogues français distinguent parfois sous le nom de *timbres-souvenir* des vignettes transformées par l'apposition d'une simple surcharge commémorative, sans changement de valeur ni de catégorie postale, mais cette classification est arbitraire. Les surcharges de ce genre sont de types extrêmement variés, allant d'une simple date à des textes plus ou moins longs, accompagnés ou non de motifs divers.

La surcharge ne touche ordinairement qu'un timbre à la fois : dans certaines circonstances, on surcharge des paires de blocs de quatre vignettes ou davantage, parfois un timbre sur deux. Les surcharges patriotiques d'Espagne (1936-1938) portent souvent sur des blocs de quatre. Le record de dimension appartient à une émission révolutionnaire russe de 1917 qui donne le texte de l'abdication du tsar sur des blocs de huit, et celui de la proclamation du grand-duc Michel sur des blocs de douze..., mais elle n'est pas d'origine officielle.

La variété du dessin des surcharges est naturellement infinie. Les plus curieuses sont celles qui reproduisent des effigies : silhouettes des *Trois Grands* (Colombie

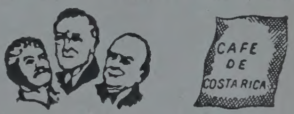

1944), de Franco (Espagne 1937) ; ou bien des avions, des dirigeables (surtout les *Zeppelins*), des locomotives (Cuba 1937), le soleil, des étoiles, des comètes (Albanie 1919)... On trouve comme surcharge des objets inattendus, ainsi un sac de café à Costa-Rica (1922), une ancre au Pérou (1898).

J. Bellay.

PIDAULT, ARMURIER
BOCHOT, SUCCr
42, Rue de l'Arcade PARIS-8e
ANJOU 36-20
Paires de fusils, cal. 12-16-20
Holland, à éjecteurs, s/commande.
En magasin, quelques belles armes à prendre de suite.

PYRENE PP
Protection contre L'INCENDIE
Ets PHILLIPS & PAIN
MONTROUGE-SEINE

François Huchard
LA MARQUE RÉPUTÉE
Fantaisies de Coiffure
Peignes de Toilette façonnés main
PARIS 26 BOULEVARD DE STRASBOURG
OYONNAX (AIN), 8-10 RUE PARADIS

EDUCATION EN SUISSE
" L'INSTITUT pour JEUNES GENS sur le ROSENBERG "
près SAINT-GALL (Suisse)
situé dans une région préalpine à climat privilégié, est la plus grande école privée. Possédant une rénommée mondiale, il est un centre officiel pour l'étude des langues modernes et prépare jusqu'à la maturité et au diplôme commercial. Préparation aux Bac. suisse, français, anglais. **SECTION FRANÇAISE.** Son principe : développement de la personnalité ; sa méthode : éducation personnelle et enseignement individuel en petites classes mobiles. Aux termes d'un arrangement, des devises seront accordées aux élèves français qui désirent effectuer des études dans des instituts privés suisses.
Prospectus.

PETITES ANNONCES
Arboriculteur offre services pour création, direction ou entretien exploitation fruitière. Verger important. Apport possible. Ecrire E. Ploquin, rue L.-Blot. Saint-Cyr-sur-Loire.

RUBRIQUE IMMOBILIERE
BEAUX TERRAINS tous prix : LE CROISIC, BATZ-sur-MER, LE POULIGUEN, THARON, PREFAILLES, CROIX-de-VIE et L'ILE-TUDY (Finistère). POIRIER, 9, rue Mellier, NANTES.

UN CADEAU de GOUT est SIGNE
GERFAUX
MAISON FONDÉE EN 1851
EN VENTE DANS LES MEILLEURES MAISONS DE BIBELOTS D'ART
GROS. 5, rue des Haudriettes, PARIS-IIIe. Téléphone : ARChives 34-20

SEP 2 5 1947

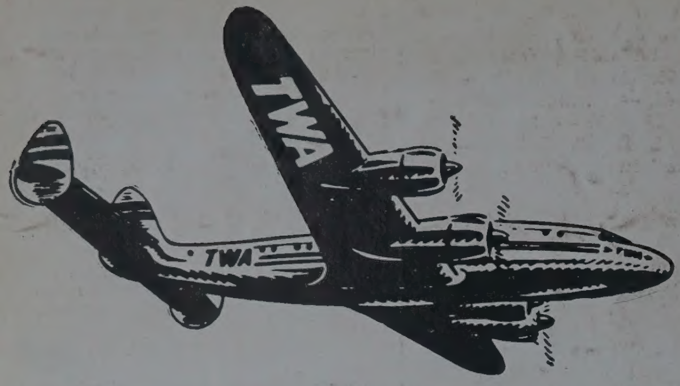

Servez-vous de nos ailes

...pour un voyage meilleur et plus rapide

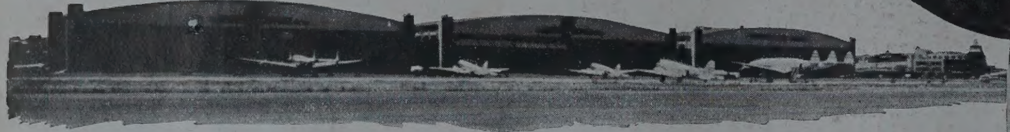

Si vous projetez de voyager pour vos affaires ou votre plaisir, si vous avez à expédier des échantillons ou des marchandises, vous ne trouverez pas de moyen de transport meilleur et plus rapide que la TWA, votre Trans World Airline.

C'est bien à bord de la TWA que les *voyages de plaisir* sont les plus agréables. Les repas, gracieusement offerts, sont servis par des hôtesses et des stewards parfaitement stylés, et ce n'est là qu'un signe de la qualite du service que vous trouverez dans chaque avion TWA.

Pour les *voyages d'affaires*, la TWA vous permet, tout autour du monde, d'économiser un temps précieux. Les services sont fréquents — et ceux-ci fonctionnant d'après des horaires fixes, vous pouvez prendre des rendez-vous — et y être exacts.

TOUS CES PAYS NE SONT QU'A QUELQUES HEURES DE VOYAGE DES VASTES MARCHÉS ET RESSOURCES DES ÉTATS-UNIS

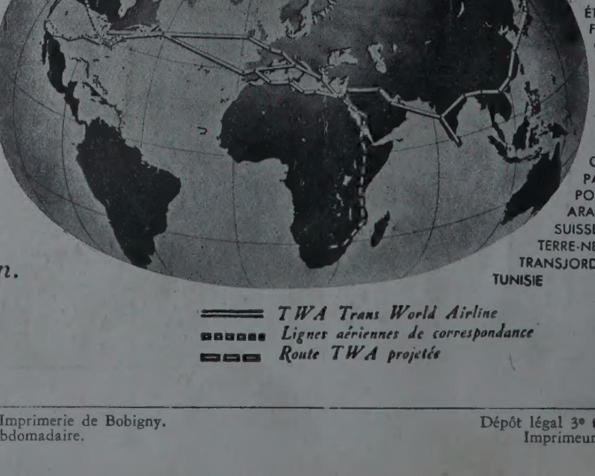

TWA Trans World Airline
Lignes aériennes de correspondance
Route TWA projetée

VOTRE AGENCE DE VOYAGES REPRÉSENTE

TWA

TRANS WORLD AIRLINE

L'avion assure un meilleur voyage et
la TWA le meilleur voyage en avion.

Le Directeur-Gérant : Georges Oudard.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imprimerie de Bobigny. Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 3e trimestre 1947. Imprimeur nº 33.